



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°38/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020 par zone de perception.

Vu la délibération fixant les différents zonages à prendre en compte pour la fixation de la TEOM,

Considérant que le montant à financer par la TEOM comprend :

- le coût total du service, comprenant les frais de collecte, de traitement, de déchetterie et de pré-collecte,
- la part propriété reversée aux communes qui justifient de par l'annexe 7 du CA, un service propriété.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ; (2 abstentions)

- de fixer les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020 de la façon suivante :

Commune	Taux
Chusclan	9,60%
Codolet	9,60%
La Roque sur Cèze	9,60%
Orsan	9,60%
Saint Gervais	9,60%
Vénéjan	9,60%
Aiguèze	11,60%
Goudargues	11,60%
Issirac	11,60%
Montclus	11,60%
Sabran	11,60%
Saint Alexandre	11,60%
Saint André d'Olérargues	11,60%
Saint Laurent de Carnols	11,60%
saint Laurent des Arbres	11,60%
Saint Michel d'Euzet	11,60%
Saint Victor la Coste	11,60%
Verfeuil	11,60%
Carsan	13,60%
Cavillargues	13,60%
Connaux	13,60%
Cornillon	13,60%
Gaujac	13,60%
Laudun - L'Ardoise	13,60%
Le Garn	13,60%
Le Pin	13,60%
Lirac	13,60%
Saint André de Roquepertuis	13,60%

Saint Christol de Rodières	13,60%
Saint Etienne	13,60%
Saint Marcel de Careiret	13,60%
Saint Nazaire	13,60%
Saint Paul les Fonts	13,60%
Saint Pons la Calm	13,60%
Salazac	13,60%
Tavel	13,60%
Tresques	13,60%
Laval St Roman	15,60%
Montfaucon	15,60%
Saint Geniès	15,60%
Saint Julien de Peyrolas	15,60%
Saint Paulet de Caisson	15,60%
Pont-Saint-Esprit	16,00%
Bagnols-sur-Cèze	17,00%

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 421 DU GARD RHODANIE

Bases exonérées sur délibération : 1 609 985

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 76 674 905

Bases prévisionnelles d'imposition : 78 173 019

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 EX CC CEZE SUD	3 133 172	9,60 %	300 784,51
02 EX CC VAL DE TAVE	7 621 683	13,60 %	1 009 321,69
03 BAGNOLS SUR CEZE	22 275 715	17,00 %	3 786 871,55
04 LAUDUN-L ARDOISE	5 638 906	13,60 %	766 891,22
05 PONT ST ESPRIT	10 451 063	16,00 %	1 672 170,08
06 SABRAN	1 893 493	11,60 %	219 605,19
07 ST ALEXANDRE	1 078 902	11,60 %	125 152,63
08 ST ETIENNE DES SORTS	482 645	13,60 %	65 639,72
09 ST GENIES DE COMOLAS	1 657 010	15,60 %	258 493,56

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 421 DU GARD RHODANIE

Bases exonérées sur délibération : 1 609 985

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 76 674 905

Bases prévisionnelles d'imposition : 78 173 019

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
10 ST NAZAIRE	1 149 285	13,60 %	156 302,46
11 ST VICTOR LA COSTE	1 924 622	14,60 %	223 256,15
12 VENEJAN	1 468 382	9,60 %	160 564,67
13 AIGUEZE	296 017	14,60 %	34 337,98
14 CARSAN	617 073	13,60 %	83 921,93
15 LE GARN	272 252	13,60 %	34 026,27
16 ISSIRAC	347 092	14,60 %	40 262,67
17 LAVAL ST ROMAN	226 940	15,60 %	35 602,64
18 ST CHRISTOL DE RODIERES	180 397	13,60 %	24 533,99

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 421 DU GARD RHODANIEN

Bases exonérées sur délibération : 1 609 985

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 76 674 905

Bases prévisionnelles d'imposition : 78 173 019

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE
=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
19 STJULIEN DE PEYROLAS	1 267 398	15,60 %	197 714,09
20 AUTRES LOCAUX ST PAULET	1 545 739	15,60 %	241 135,28
21 LOCAUX CHARTREUSE ST PAULE	21 413	15,60 %	3 340,63
22 SALAZAC	216 162	13,60 %	29 388,03
23 CORNILLON	862 677	13,60 %	117 324,07
24 GOUDARGUES	1 337 587	14,60 %	155 160,10
25 LIRAC	943 600	13,60 %	128 329,60
26 ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS	592 891	13,60 %	80 633,18
27 ST LAURENT DE CARNOLS	554 630	14,60 %	64 337,68

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 421 DU GARD RHODANIEN

Bases exonérées sur délibération : 1 609 985

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 76 674 905

Bases prévisionnelles d'imposition : 78 173 019

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
28 ST MICHEL D EUZET	707 098	14,60%	82 023,37
29 MONTCLUS	261 940	14,60%	30 385,04
30 LA ROQUE SUR CEZE	310 169	9,60%	29 476,22
31 ST ANDRE D'OLERARGUES	508 547	14,60%	58 991,45
32 ST GERVAIS	791 821	9,60%	46 014,82
33 ST MARCEL DE CAREIRET	742 779	13,60%	101 014,94
34 TAVEL	2 111 152	13,60%	287 116,61
35 VERFEUIL	679 659	14,60%	48 960,44
36 ST LAURENT DES ARBRES	3 274 624	14,60%	379 956,38

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 421 DU GARD RHODANIE

Bases exonérées sur délibération : 1 609 985

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 76 674 905

Bases prévisionnelles d'imposition : 78 173 019

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
37 MONTFAUCON	1 319 627	15,66 %	205 861,81

A NIMES, le 06 mars 2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

FREDERIC GUIN

A , le

Le Préfet,

A Sagols le 08/06/2020





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°39/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Conventions pour le reversement de la part « propreté » de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.**Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;**

- d'approuver le principe de reversement de la part « propreté » de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères aux communes de Bagnols-sur-Cèze, Laudun-L'Ardoise, Tavel et Pont-Saint-Esprit,
- de fixer les montants de la part « propreté » pour chaque commune comme suit :
 - Bagnols-sur Cèze 1 362 814,00 €
 - Pont-Saint-Esprit 298 099,00 €
 - Laudun – L'Ardoise 51 151,00 €
 - Tavel 8 284,32 €
- d'approuver le texte de la convention jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



Convention entre la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la Commune de ... pour le reversement de la part « propreté » de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Entre

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, représentée par son Président,
Monsieur Jean Christian REY,

Et

La Commune de ..., représentée par son Maire, Monsieur ...,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

PREAMBULE :

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien est compétente en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

En, la Communauté va percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dans laquelle figure la part « propreté » (nettoyage) de la ville, qui n'a pas été transférée.

La présente convention a pour objet de fixer les conditions financières et techniques de reversement de cette part « propreté » à la commune de ...

Article 1^{er} :

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, compétente en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, perçoit par douzième le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des quarante-trois communes du territoire.

Article 2 :

La commune de ... utilise une partie du produit de cette taxe pour financer des actions qui n'entrent pas dans la compétence transférée.

La différence entre le produit perçu et la charge transférée doit être reversée à la commune de ... est de ... € :

Commune	Montant TEOM perçu par l'Agglomération en	Part propreté à reverser	Montant mensuel à reverser
...	... €	...€	... €

Fait à Bagnols-sur-Cèze, le

Le Président

Le Maire

Jean Christian REY



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°40/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Fixation du tarif de la Redevance spéciale 2020 – Ordures ménagères.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment aux articles L.2224-14 et 2333-78, les communes ou établissements publics de coopération intercommunale ont l'obligation de créer une redevance spéciale pour l'élimination des déchets résultant d'activités professionnelles ou administratives et assimilables aux déchets ménagers qu'ils collectent et traitent sans sujétions particulières,

Vu la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 portant obligation de mettre en place une redevance spéciale pour financer l'élimination des déchets non ménagers, cette redevance spéciale devant couvrir l'intégralité du coût du service rendu,

Vu le décret du 13 juillet 1994 portant sur l'obligation de valorisation des déchets d'emballage,

Vu la circulaire n° 95-49 du 13 avril 1995 relative à la mise en application du décret du 13 juillet 1994,

Vu la circulaire du 28 avril 1998 qui rappelle cette obligation de mise en place dès lors que la collectivité décide de prendre en charge des déchets non ménagers et lorsque le service n'est pas financé par la REOM,

Considérant que la redevance spéciale s'applique à tous les établissements publics et administrations collectés mais aussi aux activités professionnelles (industriels, commerçants et artisans) bénéficiant du service de collecte et de traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères,

Considérant que sont donc dispensés de la redevance spéciale : les ménages et les établissements assurant eux-mêmes l'élimination de leurs déchets conformément à la réglementation en vigueur,

I/ Communes de Codolet, Chusclan et Orsan**Mise en place des critères de calcul de la redevance :**

Le Service rendu sera apprécié sur la base du nombre et de la capacité des bacs mis à disposition en tenant compte du coût des collectes.

Pour déterminer le tarif de la redevance spéciale il convient de définir au préalable certains paramètres :

Mode de calcul :

- T1 = litrage du ou des bacs mis à disposition des entreprises,
- T2 = coût de la collecte
- T3 = coût du traitement
- T4 = coût d'achat des conteneurs

Formule de calcul : $\frac{T2 + T3 + T4}{T1}$

T1

II/ La commune de Goudargues : uniquement les « gros producteurs »**Mode de calcul**

- restaurants	787,00 €
- cafés	336,00 €
- cafés avec restaurant	561,00 €
- tables d'hôtes	336,00 €
- boulangeries	561,00 €
- pizzas à emporter	321,00 €
- camping par emplacement	26,66 €

III/ Tous les campings du territoire**Mode de calcul**

Nombre de part * 26,66 € (coût de l'emplacement).

Cette redevance n'est pas assujettie à la TVA.

Ces prix seront révisés chaque année au 1er janvier.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de fixer le tarif de la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés à compter du 1^{er} janvier 2020 à 0,954 € le litre,
- d'exonérer de la redevance spéciale l'ensemble des établissements publics communaux et intercommunaux,
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en place le règlement de la redevance spéciale qui précise le cadre et les conditions générales d'application ainsi que les conventions particulières qui fixent les modalités d'exécution du service et de recouvrement de chaque producteur,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toute convention et tout document se rapportant à cette redevance ou à cette délibération.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°41/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Dotation de solidarité communautaire 2020.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, modifié par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui impose l'instauration d'une dotation de solidarité communautaire dans le cas où une communauté d'agglomération est signataire d'un contrat de ville,

Vu le contrat de ville signé par la Communauté d'agglomération,

Vu le pacte fiscal et financier approuvé le 17 octobre 2016,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

De fixer pour l'exercice 2020 une Dotation de Solidarité Communautaire de la façon suivante :

- montant total de 383.940 €,
- critères retenus :
 - o population INSEE 2020 ;
 - o poids du potentiel fiscal 4 taxes, tel que mentionné sur les fiches individuelles DGF 2019, en prenant en compte les écarts négatifs par rapport à la moyenne de la Communauté d'agglomération ;
 - o population résidant dans les quartiers prioritaires de la ville, définis au contrat de ville signé par la Communauté d'agglomération.
- poids des critères :

Population INSEE	25 %
Poids du potentiel fiscal	40 %
Population QPV	35 %

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°42/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande d'aides financières travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable «RD 101 – route de Saint-Geniès de Comolas à Saint-Laurent des Arbres tranche 1».

La commune de Saint-Laurent des Arbres a démarré les travaux de réfection de voirie départementale route de Saint-Génies de Comolas (RD 101), entre la ZAC de Tésan et la limite de la commune de Saint-Génies de Comolas.

Le réseau d'assainissement actuel assure le transfert des effluents collectés en amont (commune de Lirac et Saint-Laurent des Arbres ainsi que le ZAC de Tésan) vers la commune de Saint-Génies de Comolas où se trouve la station d'épuration des eaux usées, actuellement en réhabilitation.

Toutefois en raison des travaux de réfection de la voirie départementale, il est nécessaire de renouveler le réseau d'assainissement et le réseau d'eau potable.

Pour l'assainissement, s'agissant d'une canalisation majeure qui assure le transfert des eaux usées environ 3 300 EH, il est indispensable de procéder à son renouvellement.

Vu l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences des communautés d'agglomération et de l'exercice par celles-ci de la compétence assainissement des eaux usées au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif au budget des services publics industriels et commerciaux (obligation de budget annexe),

Considérant que dans le cadre de travaux de la réfection de la voirie départementale il est judicieux d'y associer des travaux de renouvellement de réseau assainissement et eau notamment quand ceux-ci sont nécessaires.

Considérant qu'il est indispensable de procéder à son renouvellement,

Question vue en conseil d'exploitation du 19 mai 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'approuver l'avant-projet,
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau,
- d'autoriser le Département à percevoir pour son compte la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau qui la reversera à la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
- d'attester que le projet n'est pas engagé mais en raison des travaux de voirie sur la RD 101, demande au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau D'autoriser la communauté d'agglomération à engager les travaux dans la continuité de ceux de voirie,
- d'attester être maître d'ouvrage de l'opération et de s'engager à utiliser l'aide attribuée aux paiements des prestations facturées,

- d'assurer un autocontrôle des travaux, dans ce but le dossier de consultation des entreprises comportera : une clause administrative qui permet à la communauté d'agglomération de se retourner contre l'entreprise ou le maître d'œuvre en cas de déficience par rapport aux objectifs attendus et une clause technique précisant quelle méthode sera utilisée et à quel moment sera effectuée la vérification. Une copie du dossier de consultation des entreprises sera transmise au Conseil Départemental avant le démarrage des travaux.
- de s'engager dans une démarche de qualité pour la mise en œuvre du chantier (mise en concurrence sur des critères de mieux disant et réalisation des contrôles préalables à la réception des ouvrages),
- d'informer l'Agence de l'Eau et le Département, en cas de modification du plan de financement ou de toute autre modification du projet,
- de s'engager à respecter la législation en vigueur en matière de participation minimale de 20 % de financement pour les opérations d'investissement,
- de réaliser cette opération selon les principes de la charte qualité des réseaux d'assainissement et de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte,
- de s'engager à joindre, pour le solde de l'aide, le bilan qualitatif de l'opération.
- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération « tranche 1 » suivant :

Montant de l'opération = 482 514,20 € HT

Plan de financement réseau d'assainissement des eaux usées :

Montant 252 696,00 € HT

	Taux de subvention	Montant sollicité
Conseil Départemental	30 %	75 808,80 €
Agence de l'eau	20 %	50 539,20 €
Autofinancement ou emprunt	50 %	126 348,00 €

Plan de financement réseau d'adduction d'eau potable :

Montant 229 818,20 € HT

	Taux de subvention	Montant sollicité
Conseil Départemental	30 %	68 945,46 €
Agence de l'eau	20 %	45 963,64 €
Autofinancement ou emprunt	50 %	114 909,10 €

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



Délibération n°42.2020 du 8 juin 2020





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°43/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande d'aides financières pour des travaux de renouvellement du réseau AEP «rue Antoine Parmentier»- commune de Laudun-l'Ardoise.

Les travaux de remise à niveau de la station d'épuration de la commune de Laudun-l'Ardoise s'accompagnent de travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement des eaux usées et du réseau pluvial de la rue Antoine-Parmentier.

Vu l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences des communautés d'agglomération et de l'exercice par celles-ci de la compétence assainissement des eaux usées au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif au budget des services publics industriels et commerciaux (obligation de budget annexe),

Considérant que les travaux de remise à niveau de la station d'épuration s'accompagnent de travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement et de pluvial,

Considérant le renouvellement de ces réseaux au niveau de la rue Parmentier.

Considérant que cette question a été présentée au conseil d'exploitation du 19 mai 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'approuver l'avant-projet,
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau,
- d'autoriser le Département à percevoir pour son compte la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau qui la reversera à la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
- d'attester que le projet n'est pas engagé,
- d'attester être maître d'ouvrage de l'opération et de s'engager à utiliser l'aide attribuée aux paiements des prestations facturées,
- d'assurer un autocontrôle des travaux, dans ce but le dossier de consultation des entreprises comportera : une clause administrative qui permet à la communauté d'agglomération de se retourner contre l'entreprise ou le maître d'œuvre en cas de déficience par rapport aux objectifs attendus et une clause technique précisant quelle méthode sera utilisée et à quel moment sera effectuée la vérification. Une copie du dossier de consultation des entreprises sera transmise au Conseil Départemental avant le démarrage des travaux.
- de s'engager dans une démarche de qualité pour la mise en œuvre du chantier (mise en concurrence sur des critères de mieux disant et réalisation des contrôles préalables à la réception des ouvrages),
- d'informer l'Agence de l'Eau et le Département, en cas de modification du plan de financement ou de toute autre modification du projet,
- de s'engager à respecter la législation en vigueur en matière de participation minimale de 20 % de financement pour les opérations d'investissement,
- de s'engager à joindre, pour le solde de l'aide, le bilan qualitatif de l'opération,
- de réaliser cette opération selon les principes de la charte qualité des réseaux d'assainissement et de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

Montant de l'opération = 158 000 € ht

	Taux de subvention	Montant sollicité
Conseil Départemental	40 %	63 200 €
Agence de l'eau	30 %	47 400 €
Autofinancement ou emprunt	30 %	47 400 €

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°44/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande d'aides financières pour des travaux de renouvellement du réseau AEP «rue des anciens combattants» - commune de Laudun-l'Ardoise.

La commune de Laudun-L'Ardoise a prévu des travaux de reprise complète de la rue des Anciens combattants dans le centre de Laudun entre la rue Victor-Hugo et la rue Jean-Moulin notamment avec l'enfouissement du réseau électrique.

Ces travaux sont coordonnés avec les travaux d'enfouissement du réseau électrique avec le SMEG et sont envisagés pour début 2021.

Le réseau existant est en PVC 200 mm et fonte 100 mm.

Actuellement, les deux réseaux alimentent le quartier et sont raccordés au même service.

L'objectif de cette opération est donc de créer un seul réseau AEP sur la « Rue des Anciens Combattants » en remplacement des deux réseaux existants.

Vu l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences des communautés d'agglomération et de l'exercice par celles-ci de la compétence assainissement des eaux usées au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif au budget des services publics industriels et commerciaux (obligation de budget annexe),

Considérant que ces travaux sont coordonnés avec des travaux d'enfouissement du réseau électrique,

Considérant qu'il est nécessaire de créer un seul réseau AEP sur la rue des Anciens Combattants,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'approuver l'avant-projet,
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau,
- d'autoriser le Département à percevoir pour son compte la subvention attribuée par l'Agence de l'Eau qui la reversera à la communauté d'agglomération du Gard rhodanien,
- d'attester que le projet n'est pas engagé,
- d'attester être maître d'ouvrage de l'opération et de s'engager à utiliser l'aide attribuée aux paiements des prestations facturées,
- d'assurer un autocontrôle des travaux, dans ce but le dossier de consultation des entreprises comportera : une clause administrative qui permet à la communauté d'agglomération de se retourner contre l'entreprise ou le maître d'œuvre en cas de déficience par rapport aux objectifs attendus et une clause technique précisant quelle méthode sera utilisée et à quel moment sera effectuée la vérification. Une copie du dossier de consultation des entreprises sera transmise au Conseil Départemental avant le démarrage des travaux.

- de s'engager dans une démarche de qualité pour la mise en œuvre du chantier (mise en concurrence sur des critères de mieux disant et réalisation des contrôles préalables à la réception des ouvrages),
 - d'informer l'Agence de l'Eau et le Département, en cas de modification du plan de financement ou de toute autre modification du projet,
 - De s'engager à respecter la législation en vigueur en matière de participation minimale de 20 % de financement pour les opérations d'investissement,
 - de s'engager à joindre, pour le solde de l'aide, le bilan qualitatif de l'opération,
 - de réaliser cette opération selon les principes de la charte qualité des réseaux d'assainissement et de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

Montant de l'opération = 167 000 € ht

	Taux de subvention	Montant sollicité
Conseil Départemental	40 %	66 800 €
Agence de l'eau	30 %	50 100 €
Autofinancement ou emprunt	30 %	50 100 €

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°45/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR pour la réalisation d'un nouveau forage f2 à la station de pompage de Combe et Cazelle – commune de Saint-Pons-la-Calm.

Vu l'article L5216-5 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences des communautés d'agglomération et de l'exercice par celles-ci de la compétence assainissement des eaux usées au plus tard à partir du 1^{er} janvier 2020,
Vu l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales relatif au budget des services publics industriels et commerciaux (obligation de budget annexe),
Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT,

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à l'appel à projet au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2020 pour la réalisation d'un nouveau forage à la station de pompage de Combe et Gazelle sur la commune de Saint Pons la Calm pour éviter le manque d'eau récurrent,
Considérant que le projet est inscrit au budget eau de la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien,
Considérant que cette question a été présentée au conseil d'exploitation du 19 mai 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver, le projet de réalisation d'un nouveau forage à la station de pompage de Combe et Gazelle sur la commune de Saint Pons la Calm.
- de solliciter l'aide financière au titre de la DETR 2020 pour les travaux de ce nouveau forage
- d'attester que le projet n'est pas engagé,
- de certifier être conforme aux règles et lois en vigueur, notamment que l'opération répond ou répondra aux obligations liées à la loi sur l'eau (déclaration ou autorisation) qui la concerne,
- d'autoriser le Président à exécuter la présente délibération et à signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°46/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Instauration d'une PFAC «assimilés domestiques» - PFAC-AD.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L. 1331-7 et L. 1331-7-1,
Vu les délibérations du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien du 16 décembre 2019 fixant les différents tarifs eau et assainissement,
Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien du 16 décembre 2019 fixant les tarifs de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif,
Vu l'article 37 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 codifié à l'article L. 1331-7 du Code de la Santé Publique permettant aux collectivités d'instaurer une participation pour rejet d'eaux usées provenant d'usages assimilables à un usage domestique appelée PFAC « assimilés domestiques » ,

Considérant qu'il est nécessaire de compléter la délibération n°145-19/2019 du 16 décembre 2019 instaurant la PFAC sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Considérant que cette question a été présentée au Conseil d'exploitation en date du 19/05/2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- de valider la modification de la règle de calcul de la PFAC pour les entreprises et immeubles « assimilés domestiques » à partir du 1er juin 2020, de la manière suivante :

« Pour les entreprises et immeubles « assimilés domestiques », la PFAC est calculée selon les modalités suivantes et n'est pas soumise à la TVA :

2000 € pour un bâtiment (jusqu'à 90 m2) nouvellement construit, étendu ou réaménagé
15 €/m2 pour toute surface nouvellement construite, étendue ou réaménagée au-delà des 90 premiers m2

La PFAC est toutefois plafonnée à 3000 euros pour cette catégorie d'usagers, hors activités d'hébergement et de restauration telle que définie par l'INSEE (hôtels, hébergement touristique, campings, et d'hôtellerie, restaurants, traiteurs, débits de boisson). »

Les autres dispositions de la délibération n°145-19/2019 du 16 décembre 2019 sont inchangées.

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°47/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales du Gard pour le fonctionnement du Relais Assistants Maternels de Bagnols-sur-Cèze au titre de l'exercice 2020.

Vu le budget prévisionnel 2020 du Relais Assistants Maternels de Bagnols-sur-Cèze,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'approuver le budget prévisionnel 2020 du Relais Assistants Maternels de Bagnols-sur-Cèze comme suit :

CHARGES		PRODUITS	
Achats (prestations de services, matières et fournitures...)	5 525	Ressources propres	41 013
Services extérieurs (location, entretien, assurances...)	9 130	Subventions :	
		. CAF	25 732
		. CAF (compensation Département)	8 250
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, missions, déplacements...)	4 000		
Impôts et taxes liés aux frais de personnel	810		
Frais de personnel	55 530		
TOTAL	74 995	TOTAL	74 995

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard pour le fonctionnement du Relais Assistants Maternels de Bagnols-sur-Cèze au titre de l'exercice 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°48/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales du Gard pour le fonctionnement du Relais Assistants Maternels de Pont-Saint-Esprit au titre de l'exercice 2020.

Vu le budget prévisionnel 2020 du Relais Assistants Maternels de Pont-Saint-Esprit,

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité ; :

- d'approuver le budget prévisionnel 2020 du Relais Assistants Maternels de Pont-Saint-Esprit,

CHARGES		PRODUITS	
Achats (prestations de services, matières et fournitures...)	3 475	Ressources propres	70 773
Services extérieurs (location, entretien, assurances...)	9 280	Subventions :	
		. CAF	25 732
		. CAF (compensation Département)	8 250
Autres services extérieurs (honoraires, publicité, missions, déplacements...)	2 950		
Impôts et taxes liés aux frais de personnel	1 305		
Frais de personnel	90 400		
TOTAL	104 755	TOTAL	104 755

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard pour le fonctionnement du Relais Assistants Maternels de Pont-Saint-Esprit au titre de l'exercice 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°49/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Cotisation 2020 à l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Considérant qu'il est nécessaire de conclure une convention entre la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien et l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien pour définir les modalités d'intervention de la Mission Locale Jeunes,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- de signer la convention avec l'association Mission Locale Jeunes du Gard rhodanien pour l'année 2020,
- d'autoriser le président à signer tous les actes s'y rapportant,
- d'attribuer le montant de la cotisation pour l'année 2020 fixée à 106.162 € (75 830 habitants x 1,40 Euros),
- d'autoriser le Président à prélever cette cotisation sur le budget 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°50/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Subvention fonctionnement de l'association office de tourisme du Gard rhodanien pour plan d'actions de relance post-Covid 19.

Vu l'article L. 134-2. Les communautés d'agglomération exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, au sens du 2° du I de l'article L. 5214-16 et du 1° du I de l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la convention d'objectif avec l'Office de Tourisme approuvée lors du conseil communautaire du 02.03.2020,

Considérant que ce projet de convention a été voté lors du Comité d'Orientation Stratégique et de Surveillance du 05.02.2020,

Considérant qu'une avance de subvention de 45 000€ a déjà été versée,

Considérant qu'il est important de soutenir les actions portées par l'office de tourisme du Gard rhodanien qui exerce son action sur l'ensemble du territoire intercommunal,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'approuver le versement du solde de la subvention à l'office de tourisme soit 95.000€ sur les 140.000 € votés pour l'année 2020

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°51/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Attribution d'une subvention à l'Association Gardoise d'Aide aux Victimes Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP).

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 10 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de la loi précitée et relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques,

Vu la demande de subvention formulée par l'AGAVIP,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'octroyer une subvention de 2 500 € à l'Association Gardoise d'Aide aux Victimes Infractions Pénales et Médiation.

Cette somme sera prélevée au compte 6574 du budget 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°52/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Attribution d'une subvention au Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 10 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de la loi précitée et relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques,

Vu la demande de subvention formulée par le CDAD,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

D'octroyer pour 2020 une subvention d'un montant de 2.800 € au Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard, répartie comme suit :

- 500 € pour les actions du CDAD à la Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien selon convention constitutive,
- 2 300 € pour le Point d'Accès au Droit de Pont-Saint-Esprit,

Cette somme sera prélevée au compte 6574 du budget 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°53/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Attribution d'une subvention au Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF 30).

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 10 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de la loi précitée et relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques,

Vu la demande de subvention formulée par le CIDFF 30,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention de 1.000 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard.

Cette somme sera prélevée au compte 6574 du budget 2020.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°54/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Modification du tableau des effectifs.

Compte tenu de l'évolution des effectifs de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien, il est nécessaire de revoir la composition du tableau des effectifs pour l'année 2020, pour tenir compte :

- de la réussite au concours de rédacteur de 3 agents
- de la réussite au concours d'auxiliaire de puéricultrice principal 2^{ème} classe de 2 agents
- de l'intégration directe au grade d'ASEM principal 2^{ème} classe de 5 agents
- de l'extension de la capacité d'accueil du multi accueil « Petit pas » et la modification de durée de travail de 2 postes,
- de l'extension de la capacité d'accueil du multi accueil «Les lutins du Claux» avec la création de 3 postes (1 poste d'infirmière 1 poste de CAP petite Enfance 1 poste en entretien à temps non complet) et la modification de durée de travail de 4 postes.

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- de créer les postes suivants :

Pour les titulaires

- 3 postes de rédacteur à temps complet
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe à temps complet
- 5 postes d'ASEM principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'ASEM principal 2^{ème} classe à temps non complet à 28heures hebdomadaires
- 5 postes d'adjoint technique à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique à temps non complet à raison de 30heures hebdomadaires
- 1 poste d'infirmière en soins généraux à temps complet

Les crédits afférents à ces postes sont inscrits au chapitre 012 du budget en cours

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-1/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte de gestion 2019 du budget SIAEP HAUT GARD.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant aucune observation,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité : (1 abstention)

- d'approuver le compte de gestion 2019.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont budgétaires (délibération n° du)

030-200034692-20200600-BB5A
Recu le 29/06/2020

II PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 236 887,65	G 420 103,91	G-A 183 216,26
	Section d'investissement	B 1 100 073,00	H 638 108,94	H-B -461 964,06

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 326 746,06	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 1 336 960,65	Q = G+H+I+J 1 384 958,91	= Q-P 47 998,26

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F 1 224 377,07	L 1 141 922,61	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 224 377,07	= K+L 1 141 922,61	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 236 887,65	= G+I+K 420 103,91	183 216,26
	Section d'investissement	= B+D+F 2 324 450,07	= H+J+L 2 106 777,61	-217 672,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 561 337,72	= G+H+I+J+K+L 2 526 881,52	-34 456,20

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

II-1

Exercice 2019

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DE33_1_2020L-DE

Rég. n° 19 29/06/2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 089 642,85	528 969,23	3 618 612,08
Titres de recettes émis (b)	638 108,94	420 103,91	1 058 212,85
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	638 108,94	420 103,91	1 058 212,85
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 549 767,28	324 267,05	2 874 034,33
Mandats émis (f)	1 100 073,00	236 887,65	1 336 960,65
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	1 100 073,00	236 887,65	1 336 960,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		183 216,26	
(h - d) Déficit	461 964,06		278 747,80

60800 - SI AEP LIRAC -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	326 746,06		-461 964,06		-135 218,00
Fonctionnement	83 320,52	83 320,52	183 216,26		183 216,26
TOTAL I	410 066,58	83 320,52	-278 747,80		47 998,26
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	410 066,58	83 320,52	-278 747,80		47 998,26

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 224 377,07	L 1 141 922,61
Op. 100	EXTENSION RESEAUX	57 013,28	62 879,11
2315	Installations techniques		62 879,11
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	57 013,28	
Op. 16	CAPTAGE AEP 2ème PHASE	25 331,54	
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	25 331,54	
Op. 21	STATION ST GENIES DE COMOLAS	891 074,25	1 028 993,50
13111	Subvention Agence de l'Eau		726 682,00
1313	Subvention Département		302 311,50
2313	Immobilisations en cours - Constructions	891 074,25	
Op. 29	ASST RUE CABANETTE VERS RUE DE LA COMBE PAR LES VIGNES-TAV	250 958,00	50 050,00
13111	Subvention Agence de l'Eau		27 300,00
1313	Subvention Département		22 750,00
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	250 958,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	104 092,00	46 728,56			57 363,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 160,00	15 928,20			3 231,80
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	14 000,00	12 623,22			1 376,78
	Total des dépenses de gestion des services	137 252,00	75 279,98			61 972,02
66	Charges financières	50 500,00	48 715,90			1 784,10
67	Charges exceptionnelles	1 000,00				1 000,00
022	Dépenses imprévues	22 623,28				
	Total des dépenses réelles d'exploitation	211 375,28	123 995,88			87 379,40
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	112 891,77	112 891,77			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	112 891,77	112 891,77			
	TOTAL	324 267,05	236 887,65			87 379,40
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	463 016,00	357 433,48			105 582,52
74	Subvention d'exploitation	37 000,00	33 653,31			3 346,69
75	Autres produits de gestion courante	9 494,00	9 495,34			-1,34
	Total des recettes de gestion des services	509 510,00	400 582,13			108 927,87
76	Produits financiers		62,55			-62,55
77	Produits exceptionnels					
	Total des recettes réelles d'exploitation	509 510,00	400 644,68			108 865,32
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	19 459,23	19 459,23			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	19 459,23	19 459,23			
	TOTAL	528 969,23	420 103,91			108 865,32
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

Reçu le 29/06/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	2 293 217,32	1 031 845,64	1 224 377,07	36 994,61
	Total des dépenses d'équipement	2 293 217,32	1 031 845,64	1 224 377,07	36 994,61
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	49 100,00	48 768,13		331,87
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	177 890,73			
	Total des dépenses financières	226 990,73	48 768,13		178 222,60
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 520 208,05	1 080 613,77	1 224 377,07	215 217,21
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	19 459,23	19 459,23		
041	Opérations patrimoniales	10 100,00			10 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 559,23	19 459,23		10 100,00
	TOTAL	2 549 767,28	1 100 073,00	1 224 377,07	225 317,21
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 280 584,50	201 541,00	1 079 043,50	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00			1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles		335,45		-335,45
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	276 000,00	240 020,20	62 879,11	-26 899,31
	Total des recettes d'équipement	2 556 584,50	441 896,65	1 141 922,61	972 765,24
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves	83 320,52	83 320,52		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	83 320,52	83 320,52		
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 639 905,02	525 217,17	1 141 922,61	972 765,24
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	112 891,77	112 891,77		
041	Opérations patrimoniales	10 100,00			10 100,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	122 991,77	112 891,77		10 100,00
	TOTAL	2 762 896,79	638 108,94	1 141 922,61	982 865,24
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	326 746,06			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	46 728,56		46 728,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 928,20		15 928,20
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	12 623,22		12 623,22
66	Charges financières	48 715,90		48 715,90
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		112 891,77	112 891,77
71	Production stockée (ou déstockage)			
	Dépenses d'exploitation - Total	123 995,88	112 891,77	236 887,65

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

236 887,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		19 459,23	19 459,23
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 768,13		48 768,13
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 031 845,64		1 031 845,64
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	1 080 613,77	19 459,23	1 100 073,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 100 073,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	357 433,48		357 433,48
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
74	Subventions d'exploitation	33 653,31		33 653,31
75	Autres produits de gestion courante	9 495,34		9 495,34
76	Produits financiers	62,55		62,55
77	Produits exceptionnels		19 459,23	19 459,23
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de exploitation - Total	400 644,68	19 459,23	420 103,91

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

420 103,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	201 541,00		201 541,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	335,45		335,45
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	240 020,20		240 020,20
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		112 891,77	112 891,77
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	441 896,65	112 891,77	554 788,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

326 746,06

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

83 320,52

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

964 855,00

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 092,00	46 728,56			57 363,44
6061	Electricité	1 200,00	593,03			606,97
6064	Fournitures administratives	1 000,00	643,37			356,63
61528	Autres	30 000,00	5 400,00			24 600,00
6156	Maintenance	3 000,00	630,80			2 369,20
6161	Multirisques	1 087,00	1 086,17			0,83
6168	Autres primes d'assurances	1 778,00	1 777,89			0,11
617	Études et recherches	20 000,00	3 000,00			17 000,00
6225	Indemnité régisseur et receveur	600,00	479,40			120,60
6226	Honoraires	9 200,00	10 101,12			-901,12
6227	Frais d'acte et contentieux	1 500,00				1 500,00
6228	Divers	12 500,00	11 907,40			592,60
6231	Annonces et insertions		204,00			-204,00
6236	Catalogues et imprimés	327,00	326,09			0,91
6238	Divers	5 000,00				5 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	400,00			2 600,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	356,43			143,57
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00				2 000,00
6281	Divers cotisations	1 000,00				1 000,00
63512	Taxes foncières	400,00	328,00			72,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 000,00	9 494,86			505,14
012	CHARGES DE PERSONNEL	19 160,00	15 928,20			3 231,80
6414	Indemnités et avantages divers	16 000,00	15 137,22			862,78
6451	Cotisations Urssaf	2 500,00	168,00			2 332,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	660,00	622,98			37,02
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 000,00	12 623,22			1 376,78
6531	Indemnités des élus	12 000,00	12 111,58			-111,58
6533	Cotisations de retraite des élus	2 000,00	508,80			1 491,20
658	Charges diverses de gestion courante		2,84			-2,84
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)		137 252,00	75 279,98			61 972,02
66	CHARGES FINANCIERES (b) (b)	50 500,00	48 715,90			1 784,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 500,00	48 715,90			784,10
6688	Autre	1 000,00				1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c) (c)	1 000,00				1 000,00
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté)	1 000,00				1 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES (f) (d)	22 623,28				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d		211 375,28	123 995,88			87 379,40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 891,77	112 891,77			
6811	Dot. Amort. immobilisations corporelles et incorpo	112 891,77	112 891,77			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		112 891,77	112 891,77			
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		112 891,77	112 891,77			

030-200034692-20200608-DE33_1_2020-DE
 Reçu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		324 267,05	236 887,65			87 379,40
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

030-200034692-20200608-DE33_1_III
Reçu le 29/06/2020
III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	463 016,00	357 433,48			105 582,52
70121	Contre valeur taxe sur les consommations d'eau	201 020,00	114 918,15			86 101,85
70128	Autres taxes et redevances	77 448,00	97 528,89			-20 080,89
70613	Participations pour assainissement collectif	180 000,00	140 438,40			39 561,60
7083	LOCATIONS DIVERSES	4 548,00	4 548,04			-0,04
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	37 000,00	33 653,31			3 346,69
741	Prime épuration	37 000,00	33 653,31			3 346,69
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 494,00	9 495,34			-1,34
7588	Autres	9 494,00	9 495,34			-1,34
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74+75)		509 510,00	400 582,13			108 927,87
76	PRODUITS FINANCIERS (b)		62,55			-62,55
7688	Autres		62,55			-62,55
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		509 510,00	400 644,68			108 865,32
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 459,23	19 459,23			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	19 459,23	19 459,23			
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 459,23	19 459,23			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		528 969,23	420 103,91			108 865,32
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Reçu le 29/06/2020

III-DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 16 - CAPTAGE AEP 2ème PHASE	40 691,54	15 360,00	25 331,54	
	Op. equ : 18 - MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	1 907,00	1 317,12		589,88
	Op. equ : 21 - STATION ST GENIES DE COMOLAS	1 111 922,62	220 848,37	891 074,25	
	Op. equ : 24 - TRAVAUX REHABILITATION RESEAUX PRIO	27 817,17	3 000,35		24 816,82
	Op. equ : 26 - MICRO STEP ST LAURENT DES ARBRES	755,40			755,40
	Op. equ : 27 - TRAVAUX REHABILITATION RESEAUX PRIO	10 921,93	89,42		10 832,51
	Op. equ : 29 - ASST RUE CABANETTE VERS RUE DE LA C	254 000,00	3 042,00	250 958,00	
	Op. equ : 100 - EXTENSION RESEAUX	845 201,66	788 188,38	57 013,28	
	Total des dépenses d'équipement	2 293 217,32	1 031 845,64	1 224 377,07	36 994,61
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	49 100,00	48 768,13		331,87
1641	Remboursement emprunts	49 100,00	48 768,13		331,87
020	DEPENSES IMPREVUES	177 890,73			
	Total des dépenses financières	226 990,73	48 768,13		178 222,60
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 520 208,05	1 080 613,77	1 224 377,07	215 217,21
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 459,23	19 459,23		
	Reprises sur autofinancement antérieur	19 459,23	19 459,23		
139111	Subventions d'équipement Agence de l'Eau	13 395,47	13 395,47		
139118	Subvention Equip Autres	422,00	422,00		
13913	Subventions d'Equipement Département	4 018,64	4 018,64		
13933	PAE	1 623,12	1 623,12		
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales	10 100,00			10 100,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 100,00			10 100,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	29 559,23	19 459,23		10 100,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	2 549 767,28	1 100 073,00	1 224 377,07	225 317,21
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
 Reçu le 29/06/2020

III-REVOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 280 584,50	201 541,00	1 079 043,50	
13111	Subvention Agence de l'Eau	753 982,00		753 982,00	
1313	Subvention Département	526 602,50	201 541,00	325 061,50	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000,00			1 000 000,00
1641	Emprunts	1 000 000,00			1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles		335,45		-335,45
2111	TERRAINS NUS		335,45		-335,45
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	276 000,00	240 020,20	62 879,11	-26 899,31
2313	Constructions		1 376,82		-1 376,82
2315	Installations techniques	276 000,00	238 643,38	62 879,11	-25 522,49
Total des recettes d'équipement		2 556 584,50	441 896,65	1 141 922,61	972 765,24
10	DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	83 320,52	83 320,52		
1068	Excédents de foncion. capitalisés	83 320,52	83 320,52		
Total des recettes financières		83 320,52	83 320,52		
TOTAL RECETTES REELLES		2 639 905,02	525 217,17	1 141 922,61	972 765,24
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 891,77	112 891,77		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licence	5 521,77	5 521,77		
28128	Amortissements autres aménagements de terrains	61 716,00	61 716,00		
28138	Amortissements autres constructions	7 118,00	7 118,00		
28151	Amortissements réseaux de voirie	29 959,00	29 959,00		
281531	Amortissements réseaux d'adduction d'eau	7 647,00	7 647,00		
281532	Amortissements réseaux d'assainissement	194,00	194,00		
28157	Amortissements matériel et outillage de nettooi	397,00	397,00		
28183	Amortissements matériel informatique	339,00	339,00		
Total des prélèvements provenant de la section d'exploitation		112 891,77	112 891,77		
041	Opérations patrimoniales	10 100,00			10 100,00
2031	FRAIS D'ETUDES	10 100,00			10 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		122 991,77	112 891,77		10 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 762 896,79	638 108,94	1 141 922,61	982 865,24
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		326 746,06			

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Reçu le 29/06/2020

III-DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16
LIBELLE : CAPTAGE AEP 2ème PHASE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		40 691,54	A 15 360,00	25 331,54		B 279 739,28
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					167 870,82
2111	TERRAINS NUS					167 870,82
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 691,54	15 360,00	25 331,54		111 868,46
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	40 691,54	15 360,00	25 331,54		111 868,46
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C 1 375,45		-1 375,45	D 16 644,74
21	Immobilisations corporelles		335,45		-335,45	809,50
2111	TERRAINS NUS		335,45		-335,45	809,50
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 040,00		-1 040,00	15 835,24
2315	Installations techniques		1 040,00		-1 040,00	15 835,24

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-13 984,55	D-B -263 094,54

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
 Recu le 29/06/2020

III- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18
 LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		1 907,00	A 1 317,12		589,88	B 9 345,73
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500,00	1 317,12		182,88	7 190,53
205	Cons. et droits similaires					
2051	Concessions et droits assimilés	1 500,00	1 317,12		182,88	7 190,53
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	407,00			407,00	2 155,20
2135	Agencements					
2183	Matériel de bureau et informatique	407,00			407,00	2 155,20
2188	Autres					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 317,12	D-B -9 345,73

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Reçu le 29/06/2020

III-DEVOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21
LIBELLE : STATION ST GENIES DE COMOLAS

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		1 111 922,62	A 220 848,37	891 074,25		B 331 031,75
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000,00	48 738,99		1 261,01	48 738,99
2111	TERRAINS NUS	50 000,00	48 738,99		1 261,01	48 738,99
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 061 922,62	172 109,38	891 074,25	-1 261,01	282 292,76
2313	Immobilisations en cours - Constructions	1 061 922,62	5 373,98	891 074,25	165 474,39	30 651,36
2315	Immobilisations en cours - Installations techn		45 630,00		-45 630,00	130 536,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobil		121 105,40		-121 105,40	121 105,40
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 230 534,50	C 217 155,85	1 028 993,50	984 385,15	D 440 084,85
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 230 534,50	201 541,00	1 028 993,50		419 545,00
13111	Subvention Agence de l'Eau	726 682,00		726 682,00		218 004,00
1313	Subvention Département	503 852,50	201 541,00	302 311,50		201 541,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000,00			1 000 000,00	
1641	Emprunts	1 000 000,00			1 000 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		15 614,85		-15 614,85	20 539,85
2313	Constructions		895,52		-895,52	5 055,52
2315	Installations techniques		14 719,33		-14 719,33	15 484,33

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-3 692,52	D-B 109 053,10

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
 Reçu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24

LIBELLE : TRAVAUX REHABILITATION RESEAUX PRIORITE N°1 - 1ère PARTIE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		27 817,17	A 3 000,35		24 816,82	B 1 982 263,18
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	27 817,17	3 000,35		24 816,82	1 982 263,18
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	27 817,17	3 000,35		24 816,82	1 982 263,18
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		83 000,00	C 87 052,41		-4 052,41	D 959 522,55
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					646 425,61
13111	Subvention Agence de l'Eau					358 938,00
1313	Subvention Département					287 487,61
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	83 000,00	87 052,41		-4 052,41	313 096,94
2315	Installations techniques	83 000,00	87 052,41		-4 052,41	313 096,94

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	84 052,06	D-B -1 022 740,63

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
 Recu le 29/06/2020

III-DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26
 LIBELLE : MICRO STEP ST LAURENT DES ARBRES

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		755,40	A		755,40	B 14 832,60
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	755,40			755,40	14 832,60
2313	Immobilisations en cours - Constructions	755,40			755,40	14 832,60
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C 481,30		-481,30	D 2 472,10
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		481,30		-481,30	2 472,10
2313	Constructions		481,30		-481,30	2 472,10

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	481,30	D-B -12 360,50

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Reçu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27

LIBELLE : TRAVAUX REHABILITATION RESEAUX PRIORITE N°1-2ème PARTIE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 921,93	A 89,42		10 832,51	B 599 167,49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	10 921,93	89,42		10 832,51	599 167,49
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	10 921,93	89,42		10 832,51	599 167,49
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		93 000,00	C 98 203,75		-5 203,75	D 799 763,75
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					700 000,00
1641	Emprunts					700 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	93 000,00	98 203,75		-5 203,75	99 763,75
2315	Installations techniques	93 000,00	98 203,75		-5 203,75	99 763,75

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	98 114,33	D-B 200 596,26

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Recu le 29/06/2020

III-DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 29

LIBELLE : ASST RUE CABANETTE VERS RUE DE LA COMBE PAR LES VIGNES-TAVEL

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		254 000,00	A 3 042,00	250 958,00		B 3 042,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	254 000,00	3 042,00	250 958,00		3 042,00
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	254 000,00	3 042,00	250 958,00		3 042,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		50 050,00	C 507,00	50 050,00	-507,00	D 507,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	50 050,00		50 050,00		
13111	Subvention Agence de l'Eau	27 300,00		27 300,00		
1313	Subvention Département	22 750,00		22 750,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		507,00		-507,00	507,00
2315	Installations techniques		507,00		-507,00	507,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-2 535,00	D-B -2 535,00

030-200034692-20200608-DE33_1_2020
Reçu le 29/06/2020

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100
LIBELLE : EXTENSION RESEAUX

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		845 201,66	A 788 188,38	57 013,28		B 2 386 153,33
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	845 201,66	788 188,38	57 013,28		2 386 153,33
2315	Immobilisations en cours - Installations techn	845 201,66	788 188,38	57 013,28		2 386 153,33
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		100 000,00	C 37 120,89	62 879,11		D 301 158,63
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00	37 120,89	62 879,11		301 158,63
2315	Installations techniques	100 000,00	37 120,89	62 879,11		301 158,63

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-751 067,49	D-B -2 084 994,70

SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT DE LIRAC

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL	
--	--

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général. Adjoint des services Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ①	B	1	1	0
TECHNIQUE ②				
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)	1	1	1	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT DE LIRAC

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier
 TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)
 COM : Communication
 S : Social (dont aide sociale)
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel (dont enseignement)
 ANIM : Animation
 RS : Restauration scolaire
 ENT : Entretien
 CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi*
 3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel*
 3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 habitants*
 38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*
 47 : article 47
 110 : article 110
 A : autres (préciser)

SIAEP DE LIRAC - EMPRUNTS AEP

07/03/2019

Etat de la dette

Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période	N°	Objet Référence	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Mt. Initial	CRD	IRD	Intérêt	Amortissement	Liquidé
2-2019	E3	TRAVAUX REHABILITATION DES RE 5336406	29/10/2018	30	T	25/11/2048	700 000,00	700 000,00	255 501,14	7 310,82	4 127,24	11 438,16
									2-2019	7 310,82	4 127,24	11 438,16
4-2019	E2	TRAVAUX AEP/EU CREATION FORA 4656087	20/05/2016	30	A	25/04/2046	1 320 000,00	1 257 979,13	449 809,97	29 939,90	32 121,85	62 061,15
									4-2019	29 939,90	32 121,85	62 061,15
5-2019	E3	TRAVAUX REHABILITATION DES RE 5336406	29/10/2018	30	T	25/11/2048	700 000,00	695 872,76	251 656,44	3 844,70	4 150,04	7 994,74
									5-2019	3 844,70	4 150,04	7 994,74
8-2019	E3	TRAVAUX REHABILITATION DES RE 5336406	29/10/2018	30	T	25/11/2048	700 000,00	691 722,72	247 834,67	3 821,77	4 172,97	7 994,74
									8-2019	3 821,77	4 172,97	7 994,74
11-2019	E3	TRAVAUX REHABILITATION DES RE 5336406	29/10/2018	30	T	25/11/2048	700 000,00	687 549,75	244 035,96	3 798,71	4 196,03	7 994,74
									11-2019	3 798,71	4 196,03	7 994,74
									Total général	48 715,90	48 768,13	97 484,03

030-2000034692-20200608-DE100_1_2020L10E
Regu le 29/06/2020

AR PREFECTURE

07/03/2019

Echéancier

Echéance	N°	Référence	Objet	Tiers	CRD	Intérêt	Amortissement	Liquidé	Taux
Mois de Février 2019									
25/02/2019	E3	5336406	TRAVAUX REHABILITATION DES RES	CAISSE EPARGNE LR	700 000,00	7 310,82	4 127,24	11 438,06	2,100
Total pour le mois de Février 2019						7 310,82	4 127,24	11 438,06	
Mois de Avril 2019									
25/04/2019	E2	4656087	TRAVAUX AEP/EU CREATION FORAG	CAISSE EPARGNE LR	1 257 979,13	29 939,90	32 121,85	62 061,75	2,800
Total pour le mois de Avril 2019						29 939,90	32 121,85	62 061,75	
Mois de Mai 2019									
25/05/2019	E3	5336406	TRAVAUX REHABILITATION DES RES	CAISSE EPARGNE LR	695 872,76	3 844,70	4 150,04	7 994,74	2,2100
Total pour le mois de Mai 2019						3 844,70	4 150,04	7 994,74	
Mois de Août 2019									
25/08/2019	E3	5336406	TRAVAUX REHABILITATION DES RES	CAISSE EPARGNE LR	691 722,72	3 821,77	4 172,97	7 994,74	2,2100
Total pour le mois de Août 2019						3 821,77	4 172,97	7 994,74	
Mois de Novembre 2019									
25/11/2019	E3	5336406	TRAVAUX REHABILITATION DES RES	CAISSE EPARGNE LR	687 549,75	3 798,71	4 196,03	7 994,74	2,2100
Total pour le mois de Novembre 2019						3 798,71	4 196,03	7 994,74	
Total général						48 715,90	48 768,13	97 484,03	

Récapitulatif pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Soldé	Code	TYPE Référence	Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2019	IRD au 31/12/2019	Capital remboursé sur la période
Budget SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT										
<input type="checkbox"/>	E 2	Emprunt 4656087	20/05/2016	CAISSE EPARGNE NIMES TRAVAUX AEP/EU CREATION FORAGE STATIO	EURO	1 320 000,00	25/04/2046	1 225 857,28	449 809,97	
<input type="checkbox"/>	E 3	Emprunt 5336406	29/10/2018	CAISSE EPARGNE NIMES TRAVAUX REHABILITATION DES RESEAUX EU	EURO	700 000,00	25/11/2048	683 353,72	244 035,96	
Total pour budget SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT								1 909 211,00	693 845,93	48 768,13
Total général								1 909 211,00	693 845,93	48 768,13

Etat Préparatoire budgétaire pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

2 / 2

Budget SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Intérêt Emprunt

Chap	Art	Montant
66	CHARGES FINANCIERES	48 715,90
	66111 Intérêts réglés à l'échéance	48 715,90
Total pour Intérêt Emprunt :		48 715,90

TOTAL POUR DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	48 715,90
--	------------------

Budget SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			Capital Emprunt	
Chap	Art	Op		Montant
16			EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	48 768,13
	1641		Emprunts	48 768,13
			OPFI OPERATIONS FINANCIERES	48 768,13
			Total pour Capital Emprunt :	48 768,13

TOTAL POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	48 768,13
---	------------------

SYNDICAT AEP & ASSAINISSEMENT DE LIRAC

30149

Département du GARD
Trésorerie Bagnols-sur-Cèze

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation ;

Présenté par le Président,

A LIRAC, le

Le Président

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire,

A LIRAC, le

Les membres du Conseil Syndical

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le
publication le

et de la

A , le



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-10/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte de gestion 2019 du budget SPANC - SABRE

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant aucune observation,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2019

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-11/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte administratif 2019 du budget SPANC - SABRE

Après les votes successifs du budget primitif 2019 et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats qui annexés,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

(Le président, Jean Christian REY, quitte la salle et ne participe pas au vote)

- de constater, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SPANC - SABRE		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	9 348,83	160 243,71	169 592,54
	Titres de recettes émis	381,20	156 335,24	156 716,44
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser			0,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	9 348,83	160 243,71	169 592,54
	Mandats émis	0,00	147 560,60	147 560,60
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser			0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution</i>			
	Excédent	381,20	8 774,64	9 155,84
	Déficit			
	<i>Solde des restes à réaliser</i>			
Excédent				
Déficit	0,00		0,00	
RESULTAT EXERCICE N-1	Excédent	8 966,83	32 073,71	32 073,71
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Excédent	9 348,03	40 848,35	50 196,38
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	8 966,83		381,20	9 348,03
FONCTIONNEMENT	32 073,71		8 774,64	40 848,35
TOTAL	41 040,54		9 155,84	50 196,38

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33-11-2020-DE
Regu le 29/06/2020

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25300339600046**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SPANC**

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 23

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 26

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 28

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 29

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 30

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 31

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32

A3.2 - Etalement des provisions 33

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39

A6 - Etat des charges transférées 40

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43

A8.3 - Opérations liées aux cessions 44

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46

A10 - Etat des travaux en régie 47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 49

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 51

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 52

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 53

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 54

B1.7 - Etat des engagements reçus 55

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 56

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 58

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 60

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 61

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 62

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 63

D - Arrêté et signatures

D - Arrêtés et signatures

64

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE
II
A1
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	147 560,60	G	156 335,24	G-A	8 774,64
	Section d'Investissement	B	0,00	H	381,20	H-B	381,20

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	32 073,71	(si déficit)	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	8 966,83	(si déficit)	(si excédent)

= =

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	147 560,60	Q= G+H+I+J	197 756,98	=Q-P	50 196,38

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	147 560,60	= G+I+K	188 408,95		40 848,35
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	9 348,03		9 348,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	147 560,60	= G+H+I+J+K+L	197 756,98		50 196,38

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
II
A2
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	116 365,71	105 963,24	0,00	0,00	10 402,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 520,00	41 216,16	0,00	0,00	1 303,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	356,00	0,00	0,00	0,00	356,00
Total des dépenses de gestion courante		159 241,71	147 179,40	0,00	0,00	12 062,31
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	620,00	0,00	0,00	0,00	620,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		159 861,71	147 179,40	0,00	0,00	12 682,31
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	382,00	381,20			0,80
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		382,00	381,20			0,80
TOTAL		160 243,71	147 560,60	0,00	0,00	12 683,11
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	128 170,00	144 910,00	0,00	0,00	-16 740,00
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,24	0,00	0,00	-3,24
Total des recettes de gestion courante		128 170,00	144 913,24	0,00	0,00	-16 743,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 422,00	0,00	0,00	-11 422,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		128 170,00	156 335,24	0,00	0,00	-28 165,24
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		128 170,00	156 335,24	0,00	0,00	-28 165,24
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		32 073,71				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 348,83	0,00	0,00	6 348,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	382,00	381,20		0,80
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	382,00	381,20		0,80
	TOTAL	382,00	381,20	0,00	0,80
	Pour information	8 966,83			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B1
1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	105 963,24		105 963,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 216,16		41 216,16
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	381,20	381,20
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	147 179,40	381,20	147 560,60

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	147 560,60
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B2
2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	144 910,00		144 910,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3,24		3,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 422,00	0,00	11 422,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	156 335,24	0,00	156 335,24

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

32 073,71

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

188 408,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		381,20	381,20
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	381,20	381,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

8 966,83

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

9 348,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	116 366,71	105 963,24	0,00	0,00	10 402,47
6063	Fournitures entretien et petit équipt	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	195,21	0,00	0,00	-95,21
611	Sous-traitance générale	78 910,83	75 277,25	0,00	0,00	3 633,58
6228	Divers	0,00	23,41	0,00	0,00	-23,41
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	35,20	46,38	0,00	0,00	-11,18
6287	Remboursements de frais	37 069,68	30 377,79	0,00	0,00	6 691,89
6288	Autres	0,00	43,20	0,00	0,00	-43,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 520,00	41 216,16	0,00	0,00	1 303,84
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	6 000,00	6 299,75	0,00	0,00	-299,75
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26,00	18,84	0,00	0,00	7,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	334,00	320,28	0,00	0,00	13,72
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	65,00	66,52	0,00	0,00	8,48
6411	Salaires, appointements, commissions	23 061,00	23 855,26	0,00	0,00	-794,26
6413	Primes et gratifications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 042,00	2 851,07	0,00	0,00	190,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 962,00	6 037,44	0,00	0,00	-75,44
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	500,00	142,00	0,00	0,00	358,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	250,00	207,00	0,00	0,00	43,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
648	Autres charges de personnel	1 680,00	1 428,00	0,00	0,00	252,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	356,00	0,00	0,00	0,00	356,00
6541	Créances admises en non-valeur	6,00	0,00	0,00	0,00	6,00
6542	Créances éteintes	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		169 241,71	147 179,40	0,00	0,00	12 062,31
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	620,00	0,00	0,00	0,00	620,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	620,00	0,00	0,00	0,00	620,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		169 861,71	147 179,40	0,00	0,00	12 682,31
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	382,00	381,20			0,80
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	382,00	381,20			0,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		382,00	381,20			0,80
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		382,00	381,20			0,80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		160 243,71	147 560,60	0,00	0,00	12 683,11
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES
III
A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	128 170,00	144 910,00	0,00	0,00	-16 740,00
7062	Redevances assainissement non collectif	118 420,00	135 160,00	0,00	0,00	-16 740,00
7068	Autres prestations de services	9 750,00	9 750,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3,24	0,00	0,00	-3,24
7588	Autres	0,00	3,24	0,00	0,00	-3,24
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		128 170,00	144 913,24	0,00	0,00	-16 743,24
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	11 422,00	0,00	0,00	-11 422,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	11 422,00	0,00	0,00	-11 422,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		128 170,00	156 335,24	0,00	0,00	-28 165,24
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		128 170,00	156 335,24	0,00	0,00	-28 165,24
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		32 073,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 348,83	0,00	0,00	6 348,83
21562	Service d'assainissement	232,00	0,00	0,00	232,00
2183	Matériel de bureau et informatique	150,00	0,00	0,00	150,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 966,83	0,00	0,00	5 966,83
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 348,83	0,00	0,00	9 348,83
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES
III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	382,00	381,20		0,80
28184	Mobilier	382,00	381,20		0,80
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		382,00	381,20		0,80
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		382,00	381,20		0,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		382,00	381,20	0,00	0,80
Pour information		8 966,83			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6675, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV

A1.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

SPANC - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 31/12/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_11_2020-DE
Regu le 29/06/2020

SPANC - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constatés sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_11_2020-DE
Regu le 29/06/2020

SPANC - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2019

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turmel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)							
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNIE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICMNE de l'exercice	Intérêts	Capital			
				Type de taux (3)	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Index (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total																

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments durables	40	12/06/2014
L	STEP - Ouvrages lourds	50	12/06/2014
L	STEP - Ouvrages courants : bassins de décantation, d'oxygénation, ...	30	12/06/2014
L	Plateforme de compostage - Génie civil	12	12/06/2014
L	Plateforme de compostage - Matériel et équipement spécifique	15	12/06/2014
L	Canalisation, réseaux	50	12/06/2014
L	Pompes, appareils électromécaniques ...	15	12/06/2014
L	Bâtiements légers, abris	10	12/06/2014
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	12/06/2014
L	Mobilier de bureau	10	12/06/2014
L	Matériel de bureau et outillage	5	12/06/2014
L	Matériel informatique	3	12/06/2014
L	Logiciels	3	12/06/2014
L	Véhicules	6	12/06/2014
L	Matériels classiques	5	12/06/2014
L	Installations de voirie	15	12/06/2014
L	Plantations	10	12/06/2014
L	Autres agencements et aménagements de terrain	10	12/06/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		382,00	381,20
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		382,00	381,20
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28184	Mobilier	382,00	381,20
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	381,20	0,00	8 966,83	0,00	9 348,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 9 348,03
Solde	V = IV – II (3) 9 348,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annulés déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annulés d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

	IV – ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-2 : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-3-1 : renforcement temporaire d'un emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-12/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Affectation du résultat 2019 du budget SPANC - SABRE

Considérant le compte administratif 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants (reportés dans le tableau joint en annexe),

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT DE LA SF VERS LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	8 966,83 €		381,20 €	0,00 €	0,00 €	9 348,03 €
				0,00 €		
FONCT	32 073,71 €		8 774,64 €	Recettes		40 848,35 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2019	40 848,35 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		40 848,35 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €

Les résultats sont repris sur le budget DSP Assainissement.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-13/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte de gestion 2019 du budget SIAEP LIRAC

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant aucune observation,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2019

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-14/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte administratif 2019 du budget SIAEP LIRAC

Après les votes successifs du budget primitif 2019 et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats qui annexés,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

(Le président, Jean Christian REY, quitte la salle et ne participe pas au vote)

- de constater, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SIAEP LIRAC		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	3 089 642,85	528 969,23	3 618 612,08
	Titres de recettes émis	638 108,94	420 103,91	1 058 212,85
	Rattachements		0,00	0,00
	Restes à réaliser	1 141 922,41		1 141 922,41
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	2 549 767,28	324 267,05	2 874 034,33
	Mandats émis	1 100 073,00	236 887,65	1 336 960,65
	Rattachements		0,00	0,00
	Restes à réaliser	1 224 377,07		1 224 377,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution</i>			
	Excédent		183 216,26	
	Déficit	461 964,06		-278 747,80
	<i>Solde des restes à réaliser</i>			
Excédent				
Déficit	82 454,66		82 454,66	
RESULTAT EXERCICE N-1	Excédent	326 746,06	0,00	326 746,06
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Excédent		183 216,26	
	Déficit	217 672,66		34 456,40

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	326 746,06		-461 964,06	-135 218,00
FONCTIONNEMENT	83 320,52	-83 320,52	183 216,26	183 216,26
TOTAL	410 066,58		-278 747,80	47 998,26

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33-14-2020-DE
Regu le 29/06/2020

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-2/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte administratif 2019 du budget SIAEP HAUT GARD.

Après les votes successifs du budget primitif 2019 et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats qui annexés,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

(Le président, Jean Christian REY, quitte la salle et ne participe pas au vote)

- de constater, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



SIAEP HAUT GARD		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	385 630,00	648 114,00	1 033 744,00
	Titres de recettes émis	174 744,97	604 722,81	779 467,78
	Rattachements			
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	385 630,00	648 114,00	1 033 744,00
	Mandats émis	248 864,40	568 345,13	817 209,53
	Rattachements			
	Restes à réaliser			
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution</i>			
	Excédent		36 377,68	
	Déficit	74 119,43		37 741,75
	<i>Solde des restes à réaliser</i>			
RESULTAT EXERCICE N-1	Excédent	210 978,31	26 825,10	237 803,41
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Excédent	136 858,88	63 202,78	200 061,66
	Déficit			

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	210 978,31		-74 119,43	136 858,88
FONCTIONNEMENT	26 825,10		36 377,68	63 202,78
TOTAL	237 803,41		-37 741,75	200 061,66

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Regu le 29/06/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

AR ANNULLATION PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Regu le 29/06/2020

20003953500014

SIAEP DU HAUT GARD

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)

030-200034692-20200603-DEL 33 3 2020 BE
Recu le 29/06/2020030-200034692-20200603-DEL 33 3 2020 BE
Recu le 29/06/2020**II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 568 345,13	G 604 722,81	G-A 36 377,68
	Section d'investissement	B 248 864,40	H 174 744,97	H-B -74 119,43

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 26 825,10	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 210 978,31	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 817 209,53	Q = G+H+I+J 1 017 271,19	= Q-P 200 061,66

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 568 345,13	= G+I+K 631 547,91	63 202,78
	Section d'investissement	= B+D+F 248 864,40	= H+J+L 385 723,28	136 858,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 817 209,53	= G+H+I+J+K+L 1 017 271,19	200 061,66

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	219 534,00	167 623,14			51 910,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	202 000,00	181 181,96			20 818,04
014	Atténuations de produits	76 940,00	76 940,00			
65	Autres charges de gestion courante	11 600,00	9 608,22			1 991,78
	Total des dépenses de gestion des services	510 074,00	435 353,32			74 720,68
66	Charges financières	6 550,00	6 375,79			174,21
67	Charges exceptionnelles	6 160,00	5 015,41			1 144,59
68	Dotations aux provisions et dépréciations	399,52				399,52
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	523 183,52	446 744,52			76 439,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	124 930,48	121 600,61			3 329,87
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	124 930,48	121 600,61			3 329,87
	TOTAL	648 114,00	568 345,13			79 768,87
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges		1 160,83			-1 160,83
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	550 535,90	533 594,22			16 941,68
74	Subvention d'exploitation	1 000,00	800,00			200,00
75	Autres produits de gestion courante		0,73			-0,73
	Total des recettes de gestion des services	551 535,90	535 555,78			15 980,12
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 220,00	2 646,80			573,20
78	Reprises sur prov. et sur dépréciations					
	Total des recettes réelles d'exploitation	554 755,90	538 202,58			16 553,32
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	66 533,00	66 520,23			12,77
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	66 533,00	66 520,23			12,77
	TOTAL	621 288,90	604 722,81			16 566,09
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	26 825,10				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	298 097,00	161 781,94		136 315,06
	Total des dépenses d'équipement	298 097,00	161 781,94		136 315,06
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	21 000,00	20 562,23		437,77
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	21 000,00	20 562,23		437,77
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	319 097,00	182 344,17		136 752,83
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	66 533,00	66 520,23		12,77
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	66 533,00	66 520,23		12,77
	TOTAL	385 630,00	248 864,40		136 765,60
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	49 721,21	53 144,36		-3 423,15
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	49 721,21	53 144,36		-3 423,15
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	49 721,21	53 144,36		-3 423,15
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	124 930,48	121 600,61		3 329,87
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	124 930,48	121 600,61		3 329,87
	TOTAL	174 651,69	174 744,97		-93,28
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	210 978,31			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	Exploitation	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	167 623,14		167 623,14
012	Charges de personnel et frais assimilés	181 181,96		181 181,96
014	Atténuations de produits	76 940,00		76 940,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	9 608,22		9 608,22
66	Charges financières	6 375,79		6 375,79
67	Charges exceptionnelles	5 015,41		5 015,41
68	Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		121 600,61	121 600,61
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		446 744,52	121 600,61	568 345,13

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

568 345,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		36 533,90	36 533,90
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 562,23		20 562,23
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	161 781,94		161 781,94
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		29 986,33	29 986,33
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		182 344,17	66 520,23	248 864,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

248 864,40

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 160,83		1 160,83
60	Achats et variations des stocks			
70	Ventes produits fabriqués, prestations	533 594,22		533 594,22
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		29 986,33	29 986,33
74	Subventions d'exploitation	800,00		800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,73		0,73
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 646,80	36 533,90	39 180,70
78	Reprises amort., dépréciations et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de exploitation - Total		538 202,58	66 520,23	604 722,81

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

26 825,10

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

631 547,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	53 144,36		53 144,36
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation BA, régies			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		121 600,61	121 600,61
4582	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3 ...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		53 144,36	121 600,61	174 744,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

210 978,31

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

385 723,28

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	219 534,00	167 623,14			51 910,86
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et tra	7 000,00	4 706,82			2 293,18
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	55 000,00	46 674,49			8 325,51
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	7 113,00	24 298,31			-17 185,31
6064	Fournitures administratives	800,00	788,36			11,64
6066	Carburants	6 000,00	4 034,56			1 965,44
6068	Autres matières et fournitures	45 000,00	21 560,84			23 439,16
6071	Compteurs	8 000,00	152,00			7 848,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 300,00	2 553,51			-253,51
6135	Locations mobilières	15 000,00	15 292,02			-292,02
61521	Bâtiments publics	500,00	245,00			255,00
61523	Réseaux	2 000,00	2 000,00			
61528	Autres	20 000,00				20 000,00
61551	Matériel roulant	1 500,00	594,43			905,57
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	1 677,65			322,35
6156	Maintenance	2 000,00	645,60			1 354,40
6161	Primes d'assurances/Multirisques	4 600,00	4 508,66			91,34
6168	Primes d'assurances - Autres	5 700,00	5 645,87			54,13
617	Études et recherches	500,00				500,00
618	Divers	1 100,00	2 535,00			-1 435,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	207,43			192,57
6226	Honoraires	2 000,00				2 000,00
6231	Annonces et insertions	100,00	85,00			15,00
6238	Divers		787,88			-787,88
6251	Voyages et déplacements	100,00	113,20			-13,20
6257	Réceptions	1 500,00	64,42			1 435,58
6262	Frais de télécommunications	4 100,00	3 167,31			932,69
627	Services bancaires et assimilés	500,00	372,78			127,22
6287	Remboursements de frais		119,00			-119,00
63512	Taxes foncières	250,00	321,00			-71,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	24 471,00	24 472,00			-1,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	202 000,00	181 181,96			20 818,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	110,00	97,59			12,41
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	1 600,00	1 584,20			15,80
6411	Salaires, appointements, commissions de base	150 000,00	126 607,78			23 392,22
6413	Primes et gratifications	9 000,00	9 429,69			-429,69
6451	Cotisations à l'URSSAF	18 490,00	18 903,97			-413,97
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 000,00	22 010,73			-10,73
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00				800,00
6478	Autres charges sociales diverses		2 548,00			-2 548,00
014	Atténuations de produits	76 940,00	76 940,00			
701249	Reversement redevance agence de l'eau	76 940,00	76 940,00			
65	Autres charges de gestion courante	11 600,00	9 608,22			1 991,78
6531	Indemnités	9 200,00	9 220,79			-20,79
6533	Cotisations de retraite	400,00	387,24			12,76
6535	Formation	1 900,00				1 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,19			99,81
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		510 074,00	435 353,32			74 720,68
66	Charges financières (b) (b)	6 550,00	6 375,79			174,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 250,00	6 236,35			13,65
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		85,80			-85,80
6618	Intérêts des autres dettes	300,00	53,64			246,36

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c) (c)	6 160,00	5 015,41			1 144,59
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	660,00				660,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 500,00	5 015,41			484,59
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (d)	399,52				399,52
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitat	399,52				399,52
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d		523 183,52	446 744,52			76 439,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 930,48	121 600,61			3 329,87
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporell	124 930,48	121 600,61			3 329,87
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		124 930,48	121 600,61			3 329,87
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 930,48	121 600,61			3 329,87
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		648 114,00	568 345,13			79 768,87
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges		1 160,83			-1 160,83
64198	Autres remboursements		1 160,83			-1 160,83
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services,	550 535,90	533 594,22			16 941,68
70111	Ventes d'eau aux abonnés	327 535,90	282 482,54			45 053,36
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	14 000,00	13 602,73			397,27
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	76 000,00	75 804,63			195,37
704	Travaux	80 000,00	105 910,76			-25 910,76
7064	Locations de compteurs	51 000,00	53 068,56			-2 068,56
7068	Autres prestations de services	2 000,00	2 725,00			-725,00
74	Subventions d'exploitation	1 000,00	800,00			200,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 000,00	800,00			200,00
75	Autres produits de gestion courante		0,73			-0,73
7588	Autres		0,73			-0,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+74+75)		551 535,90	535 555,78			15 980,12
77	Produits exceptionnels (b)	3 220,00	2 646,80			573,20
7711	Dédits et pénalités perçus	1 000,00				1 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	20,00	30,07			-10,07
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	2 000,00	96,73			1 903,27
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		2 520,00			-2 520,00
778	Autres produits exceptionnels	200,00				200,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b		554 755,90	538 202,58			16 553,32
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 533,00	66 520,23			12,77
722	Immobilisations corporelles	29 999,10	29 986,33			12,77
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résulta	36 533,90	36 533,90			
043	Opérat° ordre intérieur de la section					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		66 533,00	66 520,23			12,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		621 288,90	604 722,81			16 566,09
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		26 825,10				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Regu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
	Op. equ : 21 - TRAVAUX ST ALEXANDRE	77 260,00	23 323,30		53 936,70
	Op. equ : 23 - TRAVAUX CARSAN	10 000,00	5 752,50		4 247,50
	Op. equ : 24 - TRAVAUX VENEJAN	35 000,00	68 188,22		-33 188,22
	Op. equ : 25 - COMMUN	64 486,96	34 539,26		29 947,70
	Op. equ : 26 - TRAVAUX SAINT NAZAIRE/VENEJAN	34 350,04	26 478,66		7 871,38
	Op. equ : 27 - TRAVAUX ST NAZAIRE	77 000,00	3 500,00		73 500,00
	Total des dépenses d'équipement	298 097,00	161 781,94		136 315,06
16	Emprunts et dettes assimilées	21 000,00	20 562,23		437,77
1641	Emprunts en euro	21 000,00	20 562,23		437,77
	Total des dépenses financières	21 000,00	20 562,23		437,77
	TOTAL DEPENSES REELLES	319 097,00	182 344,17		136 752,83
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 533,00	66 520,23		12,77
	Reprises sur autofinancement antérieur	36 533,90	36 533,90		
139111	Agence de l'eau	19 399,94	19 399,94		
139118	Autres	304,90	304,90		
13912	Régions	213,75	213,75		
13913	Départements	7 387,09	7 387,09		
13914	Communes	9 228,22	9 228,22		
	Charges transférées	29 999,10	29 986,33		12,77
21531	Réseaux d'adduction d'eau	29 999,10	29 986,33		12,77
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	66 533,00	66 520,23		12,77
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	385 630,00	248 864,40		136 765,60
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
Reçu le 29/06/2020

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	49 721,21	53 144,36		-3 423,15
13111	Agence de l'eau	15 860,61	17 572,18		-1 711,57
1313	Départements	15 860,60	17 572,18		-1 711,58
1314	Communes	18 000,00	18 000,00		
Total des recettes d'équipement		49 721,21	53 144,36		-3 423,15
TOTAL RECETTES REELLES		49 721,21	53 144,36		-3 423,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 930,48	121 600,61		3 329,87
28031	Frais d'études	771,20	771,20		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licence	1 221,96	1 221,96		
28125	Terrains bâtis	883,06	883,06		
281311	Bâtiments d'exploitation	4 530,67	4 379,50		151,17
281315	Bâtiments administratifs	74,74	74,74		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	86 188,18	83 701,25		2 486,93
281561	Service de distribution d'eau	13 562,26	13 562,26		
281757	Agencements et aménagements du matériel et outilla	11 536,51	11 243,22		293,29
281784	Mobilier	86,71	86,71		
28182	Matériel de transport	3 611,27	3 611,27		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	573,04	573,04		
28184	Mobilier	335,73	153,87		181,86
28188	Autres	1 555,15	1 338,53		216,62
Total des prélèvements provenant de la section d'exploitation		124 930,48	121 600,61		3 329,87
TOTAL RECETTES D'ORDRE		124 930,48	121 600,61		3 329,87
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		174 651,69	174 744,97		-93,28
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		210 978,31			

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21
LIBELLE : TRAVAUX ST ALEXANDRE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		77 260,00	A 23 323,30		53 936,70	B	23 923,30
21	Immobilisations corporelles	77 260,00	23 323,30		53 936,70		23 923,30
2111	Terrains nus						
21531	Réseaux d'adduction d'eau	77 260,00	23 323,30		53 936,70		23 923,30

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-23 323,30	D-B	-23 923,30

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23

LIBELLE : TRAVAUX CARSAN

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
	DEPENSES	10 000,00	A 5 752,50		4 247,50	B 20 105,06	
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	5 752,50		4 247,50	20 105,06	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00	5 752,50		4 247,50	20 105,06	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-5 752,50	D-B -20 105,06

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24

LIBELLE : TRAVAUX VENEJAN

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
DEPENSES		35 000,00	A 68 188,22		-33 188,22	B	80 307,42
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	68 188,22		-33 188,22		80 307,42
2111	Terrains nus						
21531	Réseaux d'adduction d'eau	35 000,00	68 188,22		-33 188,22		80 307,42
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
TOTAL RECETTES AFFECTEES			C 9 000,00		-9 000,00	D	25 372,36
13	Subventions d'investissement		9 000,00		-9 000,00		25 372,36
13111	Agence de l'eau						16 372,36
1314	Communes		9 000,00		-9 000,00		9 000,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-59 188,22	D-B -54 935,06

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu. le 29/06/2020030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu. le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25
LIBELLE : COMMUN

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		64 486,96	A 34 539,26		29 947,70	B 316 355,92
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00	2 022,40		477,60	6 109,80
2051	Concessions et droits assimilés	2 500,00	2 022,40		477,60	6 109,80
21	Immobilisations corporelles	61 986,96	32 516,86		29 470,10	310 246,12
2111	Terrains nus					
21315	Constructions Bâtiments administratifs					2 272,74
21351	Installations gales - agencts - aménag. des constr					18 502,41
21531	Réseaux d'adduction d'eau	51 386,96	14 032,07		37 354,89	240 255,38
2182	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition		17 976,79		-17 976,79	41 755,66
2183	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition	10 000,00			10 000,00	2 065,10
2184	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition					1 720,59
2188	Autres	600,00	508,00		92,00	3 674,24
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		18 000,00	C 9 000,00		9 000,00	D 81 000,00
13	Subventions d'investissement	18 000,00	9 000,00		9 000,00	81 000,00
13111	Agence de l'eau					
1313	Départements					
1314	Communes	18 000,00	9 000,00		9 000,00	81 000,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-25 539,26	D-B -235 355,92

030-200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Recu. le 29/06/2020

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26
LIBELLE : TRAVAUX SAINT NAZAIRE/VENEJAN

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		34 350,04	A 26 478,66		7 871,38	B 197 811,34
20	Immobilisations incorporelles	1 520,00	1 020,00		500,00	12 000,00
2031	Frais d'études	1 520,00	1 020,00		500,00	12 000,00
2032	Frais de recherche et de développement					
21	Immobilisations corporelles	32 830,04	25 458,66		7 371,38	185 811,34
2111	Terrains nus					
21315	Constructions Bâtiments administratifs					
21351	Installations gales - agencés - aménag. des constr					
21531	Réseaux d'adduction d'eau	32 830,04	25 458,66		7 371,38	185 811,34
RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		31 721,21	C 35 144,36		-3 423,15	D 123 071,96
13	Subventions d'investissement	31 721,21	35 144,36		-3 423,15	123 071,96
13111	Agence de l'eau	15 860,61	17 572,18		-1 711,57	61 535,98
1313	Départements	15 860,60	17 572,18		-1 711,58	61 535,98
1314	Communes					

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	8 665,70	D-B -74 739,38

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27

LIBELLE : TRAVAUX ST NAZAIRE

Art.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations	
	DEPENSES	77 000,00	A 3 500,00		73 500,00	B	3 500,00
21	Immobilisations corporelles	77 000,00	3 500,00		73 500,00		3 500,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	77 000,00	3 500,00		73 500,00		3 500,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-3 500,00	D-B	-3 500,00

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembt	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					324 500,00		
1641 Emprunts en euro (total)					324 500,00		
5275449	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	27/03/2018	25/05/2018	25/05/2019	18 000,00	F	
FS1007/1D0070 5197301	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	23/10/2017	25/11/2017	25/02/2018	125 000,00	F	
MIN061538EUR/0061538/002/1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	12/06/2006	01/02/2007	01/02/2007	181 500,00	F	
Total général					324 500,00		

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat						
	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt
	Niveau de taux	Taux actu.					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit							
1641 Emprunts en euro (total)							
5275449	0,8400	0,8400	EURO	A	X	N	A - 1
FS1007/1D0070 5197301	1,7400	1,7400	EURO	T	X	N	A - 1
MIN061538EUR/0061538/002/1	4,5600	4,5600	EURO	A	C	N	A - 1
Total général							

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N							
	Couverture ? O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
						Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N
164 Emprunts auprès d'établissement de				204 703,35				
1641 Emprunts en euro (total)				204 703,35				
5275449	N			14 459,97	4,00	F		0,84
FS1007/1D0070 5197301	N			110 153,27	13,00	F		1,74
MIN061538EUR/0061538/002/1	N			80 090,11	7,00	F		4,56
Total général				204 703,35				

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N			
	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
164 Emprunts auprès d'établissement de	20 562,23	6 236,35		
1641 Emprunts en euro (total)	20 562,23	6 236,35		
5275449	3 540,03	151,20		
FS1007/1D0070 5197301	7 487,81	1 998,27		
MIN061538EUR/0061538/002/1	9 534,39	4 086,88		
Total général	20 562,23	6 236,35		

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE -
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	3,00					
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	100,00					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	204 703,35					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)**

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (a)			0,78	0,78	0,78		0,78
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B		0,09	0,09	0,09		0,09
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C		0,69	0,69	0,69		0,69
FILIERE TECHNIQUE (b)		3,54	0,14	3,68	3,29	0,39	3,68
Adjoint technique territorial	C	1,54	0,14	1,68	1,29	0,39	1,68
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	0,67		0,67	0,67		0,67
Agent de Maîtrise	C	0,33		0,33	0,33		0,33
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00		1,00	1,00		1,00
FILIERE POLICE (c)			0,01	0,01	0,01		0,01
Garde champêtre chef principal	C		0,01	0,01	0,01		0,01
TOTAL GENERAL (a+b+c)		3,54	0,93	4,47	4,08	0,39	4,47

030 CA 2019 4 SIAEP DU HAUT GARD 2 SIAEP DU HAUT GARD 200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
 Recu le 29/06/2020 Recu le 29/06/2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENT D'INFORMATIONS
 ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)**

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent				1 712,21		
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	A : Contractuel de droit
Adjoint technique territorial	C	TECH		1 712,21	A	A : Contractuel de droit
Adjoint technique territorial	C	TECH	245		A	CDD
TOTAL GENERAL				1 712,21		

030 CA2019-4 SIAEP DU HAUT GARD-2 SIAEP DU HAUT GARD
Reçu le 29/06/2020200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Reçu le 29/06/2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA
REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

030 CA 2019 SIAEP DU HAUT GARD SIAEP DU HAUT GARD
Reçu le 29/06/2020

200034692-20200608-DEL33_2_2020-DE
Reçu le 29/06/2020

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour.....
 Nombre de membres présents..... Contre.....
 Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions.....

Date de convocation : __/__/__

Présenté par _____ ,

A _____ le _____

_____ ,

Délibéré par _____ réuni en session _____

A _____ le _____

Les membres _____ ,

Certifié exécutoire par _____ , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____

A _____ le _____



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-3/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Affectation du résultat 2019 du budget SIAEP HAUT GARD.

Considérant le compte administratif 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants (reportés dans le tableau joint en annexe),

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité : (1 abstention)

- d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT DE LA SF VERS LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	210 978,31 €		-74 119,43 €	0,00 €	0,00 €	136 858,88 €
				Recettes		
FONCT	26 825,10 €		36 377,68 €			63 202,78 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2019	63 202,78 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		63 202,78 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €

Les résultats sont repris sur le budget Régie de l'eau.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-4/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte de gestion 2019 du budget SIGAC.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant aucune observation,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2019

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-5/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte administratif 2019 du budget SIGAC.

Après les votes successifs du budget primitif 2019 et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats qui annexés,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

(Le président, Jean Christian REY, quitte la salle et ne participe pas au vote)

- de constater, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	174 035,18	138 703,22	312 738,40
	Titres de recettes émis	34 376,00	61 623,00	95 999,00
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser			0,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	174 035,18	138 703,22	312 738,40
	Mandats émis	53 605,36	120 001,29	173 606,65
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser			0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution</i>			
	Excédent			
	Déficit	19 229,36	58 378,29	77 607,65
	<i>Solde des restes à réaliser</i>			
	Excédent			
	Déficit			
RESULTAT EXERCICE N-1	Excédent	139 659,18	55 105,07	194 764,25
	Déficit			
RESULTAT CUMULE	Excédent	120 429,82		117 156,60
	Déficit		3 273,22	

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	139 659,18		-19 229,36	120 429,82
FONCTIONNEMENT	55 105,07		-58 378,29	-3 273,22
TOTAL	194 764,25		-77 607,65	117 156,60

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_5_2020-DE
Regu le 29/06/2020

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_5_2020-DE

Regu le 29/06/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

20001073400016

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

SIGAC Grand Rue 30760

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

SERVICE PUBLIC LOCAL

SIGAC Grand Rue 30760

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Syndicat Inter Gestion Assainissement Collectif Aiguèze St Julie

ANNEE 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 120 001,29	G 61 623,00	G-A -58 378,29
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 53 605,36	H 34 376,00	H-B -19 229,36

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 55 105,07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 139 659,18 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 173 606,65	Q= G+H+I+J 290 763,25	=Q-P 117 156,60

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 120 001,29	= G+I+K 116 728,07	-3 273,22
	Section d'investissement	= B+D+F 53 605,36	= H+J+L 174 035,18	120 429,82
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 173 606,65	= G+H+I+J+K+L 290 763,25	117 156,60

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	68 984,00	62 184,84	0,00	0,00	6 799,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 150,00	8 377,44	0,00	0,00	1 772,56
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 804,00	3 238,30	0,00	0,00	565,70
Total des dépenses de gestion courante		82 938,00	73 800,58	0,00	0,00	9 137,42
66	Charges financières	20 789,22	11 824,71	0,00	0,00	8 964,51
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		104 327,22	85 625,29	0,00	0,00	18 701,93
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	34 376,00	34 376,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		34 376,00	34 376,00			0,00
TOTAL		138 703,22	120 001,29	0,00	0,00	18 701,93
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	71 789,15	60 814,00	0,00	0,00	10 975,15
74	Subventions d'exploitation	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		82 789,15	60 814,00	0,00	0,00	21 975,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		82 789,15	60 814,00	0,00	0,00	21 975,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	809,00	809,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		809,00	809,00			0,00
TOTAL		83 598,15	61 623,00	0,00	0,00	21 975,15
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		55 105,07				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	160 100,18	44 670,62	0,00	115 429,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		165 100,18	44 670,62	0,00	120 429,56
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 126,00	8 125,74		0,26
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		8 126,00	8 125,74	0,00	0,26
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		173 226,18	52 796,36	0,00	120 429,82
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	809,00	809,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		809,00	809,00		0,00
TOTAL		174 035,18	53 605,36	0,00	120 429,82
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	34 376,00	34 376,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		34 376,00	34 376,00		0,00
TOTAL		34 376,00	34 376,00	0,00	0,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2018		139 659,18			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	62 184,84		62 184,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 377,44		8 377,44
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 238,30		3 238,30
66	Charges financières	11 824,71	0,00	11 824,71
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	34 376,00	34 376,00
Dépenses d'exploitation - Total		85 625,29	34 376,00	120 001,29

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 001,29
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	809,00	809,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	8 125,74	0,00	8 125,74
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	44 670,62	0,00	44 670,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		52 796,36	809,00	53 605,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	53 605,36
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	60 814,00		60 814,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	809,00	809,00
Recettes d'exploitation - Total		60 814,00	809,00	61 623,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018

55 105,07

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

116 728,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		34 376,00	34 376,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	34 376,00	34 376,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018

139 659,18

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

174 035,18

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	68 984,00	62 184,84	0,00	0,00	6 799,16
60226	Vêtements de travail	0,00	161,23	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	25 000,00	25 072,97	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	29 500,00	6 307,42	0,00	0,00	23 192,58
6064	Fournitures administratives	1 100,00	50,87	0,00	0,00	1 049,13
611	Sous-traitance générale	3 000,00	310,44	0,00	0,00	2 689,56
6135	Locations mobilières	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 222,00	1 890,00	0,00	0,00	332,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	24 167,71	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 200,00	1 973,60	0,00	0,00	1 226,40
6161	Multirisques	2 117,00	2 178,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	1 345,00	0,00	0,00	0,00	1 345,00
6262	Frais de télécommunications	200,00	72,60	0,00	0,00	127,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 150,00	8 377,44	0,00	0,00	1 772,56
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	8 028,77	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	150,00	348,67	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 804,00	3 238,30	0,00	0,00	565,70
6531	Indemnités	3 500,00	3 238,30	0,00	0,00	261,70
6533	Cotisations de retraite	204,00	0,00	0,00	0,00	204,00
6535	Formation	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		82 938,00	73 800,58	0,00	0,00	9 137,42
66	Charges financières (b)(5)	20 789,22	11 824,71	0,00	0,00	8 964,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 165,00	11 824,71	0,00	0,00	340,29
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 624,22	0,00	0,00	0,00	8 624,22
67	Charges exceptionnelles (c)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		104 327,22	85 625,29	0,00	0,00	18 701,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)(9)	34 376,00	34 376,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	34 376,00	34 376,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		34 376,00	34 376,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		34 376,00	34 376,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		138 703,22	120 001,29	0,00	0,00	18 701,93
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018						0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	71 789,15	60 814,00	0,00	0,00	10 975,15
7068	Autres prestations de services	71 789,15	60 814,00	0,00	0,00	10 975,15
74	Subventions d'exploitation	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
741	Primes d'épuration	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		82 789,15	60 814,00	0,00	0,00	21 975,15
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		82 789,15	60 814,00	0,00	0,00	21 975,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	809,00	809,00			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de	809,00	809,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exp.	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		809,00	809,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		83 598,15	61 623,00	0,00	0,00	21 975,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		55 105,07				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	160 100,18	44 670,62	0,00	115 429,56
21351	Bâtiments d'exploitation	0,00	34 453,82	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	51 095,00	0,00	0,00	51 095,00
21562	Service d'assainissement	59 005,18	10 216,80	0,00	48 788,38
2182	Matériel de transport	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		165 100,18	44 670,62	0,00	120 429,56
16	Emprunts et dettes assimilées	8 126,00	8 125,74		0,26
1641	Emprunts en euros	8 126,00	8 125,74		0,26
Total des dépenses financières		8 126,00	8 125,74	0,00	0,26
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		173 226,18	52 796,36	0,00	120 429,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	809,00	809,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	809,00	809,00		0,00
139111	Agence de l'eau	0,00	809,00		0,00
139118	Autres	809,00	0,00		809,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		809,00	809,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		174 035,18	53 605,36	0,00	120 429,82

Pour information
D001 Déficit d'investissement reporté de
2018

0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	34 376,00	34 376,00		0,00
28138	Autres constructions	33 155,00	33 155,00		0,00
28154	Matériel industriel	330,00	330,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	891,00	891,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		34 376,00	34 376,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 376,00	34 376,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		34 376,00	34 376,00	0,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018			139 659,18		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_5_2020-DE

Reçu le 29/06/2021

SIGAC Grand Rue 30760 - 30 - Syndicat Inter Gestion Assainissement Collectif Aiguèze St Julie

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le M. le Président,

A, le

Le M. le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session

A, le

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

Informations générales**II. Présentation générale du budget**

- p.2 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
 p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.6 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
 p.7 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

- p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
 p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
 p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X
 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement X
 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N X
 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes X
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements X
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations X
 A3.2 - Etalement des provisions X
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation X
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement X
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation X
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement X
 A6 - Etat des charges transférées X
 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers X
 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées X
 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties X
 A8.3 - Opérations liées aux cessions X
 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées X
 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties X
 A10 - Etat des travaux en régie X

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie X
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget X
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail X
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé X
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés X
 B1.7 - Etat des engagements reçus X
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel X
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie X
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X
 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.13 D - Arrêté et signatures X



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-6/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Affectation du résultat 2019 du budget SIGAC.

Considérant le compte administratif 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants (reportés dans le tableau joint en annexe),

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT DE LA SF VERS LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses 0,00 €		
INVEST	139 659,18 €		-19 229,36 €	0,00 €	0,00 €	120 429,82 €
				Recettes		
FONCT	55 105,07 €		-58 378,29 €			-3 273,22 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2019	0,00 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €

Les résultats sont repris sur le budget Régie Assainissement.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-7/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte de gestion 2019 du budget SABRE.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2019 par le Trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant aucune observation,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte de gestion 2019

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY





Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-8/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8

Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Compte administratif 2019 du budget SABRE

Après les votes successifs du budget primitif 2019 et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats qui annexés,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

(Le président, Jean Christian REY, quitte la salle et ne participe pas au vote)

- de constater, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- de voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SABRE		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	2 645 373,76	2 524 350,58	5 169 724,34
	Titres de recettes émis	1 551 458,36	1 517 496,10	3 068 954,46
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser	0,00		0,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	2 645 373,76	2 524 350,58	5 169 724,34
	Mandats émis	1 287 318,39	1 290 301,12	2 577 619,51
	Rattachements			0,00
	Restes à réaliser	41 673,50		41 673,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	<i>Solde d'exécution</i>			
	Excédent	264 139,97	227 194,98	491 334,95
	Déficit			
	<i>Solde des restes à réaliser</i>			
Excédent				
Déficit	41 673,50		41 673,50	
RESULTAT EXERCICE N-1	Excédent		740 144,78	203 285,82
	Déficit	536 858,96		
RESULTAT CUMULE	Excédent		967 339,76	652 947,27
	Déficit	314 392,49		

Résultat d'exécution du budget (hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	-536 858,96		264 139,97	-272 718,99
FONCTIONNEMENT	1 277 003,74	-536 858,96	227 194,98	967 339,76
TOTAL	740 144,78		491 334,95	694 620,77

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33-8-2020-DE
Regu le 29/06/2020

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25300339600038**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SABRE**

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SABRE (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 29

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 30

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 31

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 32

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 33

A3.2 - Etalement des provisions 34

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 35

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 36

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 38

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 39

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 40

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 41

A6 - Etat des charges transférées 42

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 43

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 44

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 45

A8.3 - Opérations liées aux cessions 46

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 47

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 48

A10 - Etat des travaux en régie 49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 51

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 52

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 53

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 54

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 55

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 56

B1.7 - Etat des engagements reçus 57

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 58

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 60

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 62

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 63

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 65

D - Arrêté et signatures

D - Arrête et signatures

66

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
VUE D'ENSEMBLE
II
A1
EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 290 301,12	G	1 517 496,10	G-A	227 194,98
	Section d'Investissement	B	1 287 318,39	H	1 551 458,36	H-B	264 139,97

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	740 144,78 (si excédent)		
	Report en section d'Investissement (001)	D	536 858,96 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		

= =

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 114 478,47	Q= G+H+I+J	3 809 099,24	=Q-P	694 620,77

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'Investissement	F	41 673,50	L	0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	41 673,50	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 290 301,12	= G+I+K	2 257 640,88	967 339,76	
	Section d'Investissement	= B+D+F	1 866 850,85	= H+J+L	1 551 458,36	-314 392,49	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 156 151,97	= G+H+I+J+K+L	3 809 099,24	652 947,27	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	41 673,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 673,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
II
A2
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	225 795,00	151 122,30	0,00	0,00	74 672,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 271,00	135 151,60	0,00	0,00	5 119,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 560,00	12 447,00	0,00	0,00	8 113,00
Total des dépenses de gestion courante		386 626,00	298 720,90	0,00	0,00	87 905,10
66	Charges financières	202 740,00	112 868,15	0,00	0,00	89 871,85
67	Charges exceptionnelles	29 300,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	513 258,78				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 131 924,78	411 589,05	0,00	0,00	720 335,73
023	Virement à la section d'investissement (4)	512 553,56				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	879 872,24	878 712,07			1 160,17
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 392 426,80	878 712,07			513 713,73
TOTAL		2 524 350,58	1 290 301,12	0,00	0,00	1 234 049,46
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	951 400,00	690 050,87	0,00	0,00	261 349,13
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	123 300,00	109 106,17	0,00	0,00	14 193,83
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,49	0,00	0,00	-1,49
Total des recettes de gestion courante		1 074 700,00	799 158,53	0,00	0,00	275 541,47
76	Produits financiers	0,00	75,22	0,00	0,00	-75,22
77	Produits exceptionnels	0,00	8 757,05	0,00	0,00	-8 757,05
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 074 700,00	807 990,80	0,00	0,00	266 709,20
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	709 505,80	709 505,30			0,50
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		709 505,80	709 505,30			0,50
TOTAL		1 784 205,80	1 517 496,10	0,00	0,00	266 709,70
Pour information		740 144,78				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existait uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
21	Immobilisations corporelles	103 356,00	14 612,00	41 673,50	47 070,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	826 366,00	317 851,70	0,00	508 514,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	962 722,00	332 463,70	41 673,50	578 584,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	377 384,00	245 349,39	0,00	132 034,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	50 000,00			
	Total des dépenses financières	427 384,00	245 349,39	0,00	182 034,61
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 380 106,00	577 813,09	41 673,50	760 619,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	709 505,80	709 505,30		0,50
041	Opérations patrimoniales (2)	18 903,00	0,00		18 903,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	728 408,80	709 505,30		18 903,50
	TOTAL	2 108 514,80	1 287 318,39	41 673,50	779 522,91
	Pour information	536 858,96			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	623 706,00	135 887,33	0,00	487 818,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	54 577,00	0,00	0,00	54 577,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	678 283,00	135 887,33	0,00	542 395,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	536 858,96	536 858,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 903,00	0,00	0,00	18 903,00
	Total des recettes financières	555 761,96	536 858,96	0,00	18 903,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 234 044,96	672 746,29	0,00	561 298,67
021	Virement de la section d'exploitation (2)	512 553,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	879 872,24	878 712,07		1 160,17
041	Opérations patrimoniales (2)	18 903,00	0,00		18 903,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 411 328,80	878 712,07		532 616,73
	TOTAL	2 645 373,76	1 561 458,36	0,00	1 093 915,40
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B1
1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	151 122,30		151 122,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 151,60		135 151,60
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 447,00		12 447,00
66	Charges financières	112 868,15	0,00	112 868,15
67	Charges exceptionnelles	0,00	510 108,80	510 108,80
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	368 603,27	368 603,27
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	411 589,05	878 712,07	1 290 301,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 290 301,12
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	709 505,30	709 505,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	245 349,39	0,00	245 349,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	14 612,00	0,00	14 612,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	317 851,70	0,00	317 851,70
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	577 813,09	709 505,30	1 287 318,39

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	536 858,96
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 824 177,35
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
BALANCE GENERALE DU BUDGET
II
B2
2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	690 050,87		690 050,87
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	109 106,17		109 106,17
75	Autres produits de gestion courante	1,49		1,49
76	Produits financiers	75,22	0,00	75,22
77	Produits exceptionnels	8 757,05	709 505,30	718 262,35
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	807 990,80	709 505,30	1 517 496,10

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1 **740 144,78**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **2 257 640,88**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	135 887,33	510 108,80	645 996,13
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		368 603,27	368 603,27
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	135 887,33	878 712,07	1 014 599,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1 **0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 **536 858,96**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **1 551 458,36**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	225 795,00	151 122,30	0,00	0,00	74 672,70
6064	Fournitures administratives	600,00	419,64	0,00	0,00	180,36
6066	Carburants	1 000,00	1 096,40	0,00	0,00	-96,40
6068	Autres matières et fournitures	170,00	0,00	0,00	0,00	170,00
611	Sous-traitance générale	2 200,00	1 028,80	0,00	0,00	1 171,20
6135	Locations mobilières	2 400,00	3 027,78	0,00	0,00	-627,78
6137	Redevances, droits de passage, servitude	3 400,00	2 609,13	0,00	0,00	790,87
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	4 200,00	4 133,30	0,00	0,00	66,70
61551	Entretien matériel roulant	480,00	220,56	0,00	0,00	239,44
6156	Maintenance	950,00	622,08	0,00	0,00	327,92
6161	Multirisques	14 300,00	12 640,98	0,00	0,00	1 659,02
618	Divers	300,00	212,00	0,00	0,00	88,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	550,00	443,04	0,00	0,00	106,96
6226	Honoraires	1 500,00	647,01	0,00	0,00	852,99
6228	Divers	100,00	84,47	0,00	0,00	15,53
6237	Publications	2 400,00	2 572,10	0,00	0,00	-172,10
6238	Divers	1 000,00	860,44	0,00	0,00	139,56
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	300,00	836,90	0,00	0,00	-536,90
6261	Frais d'affranchissement	0,00	199,89	0,00	0,00	-199,89
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	250,00	0,00	0,00	50,00
6287	Remboursements de frais	80 600,00	27 217,78	0,00	0,00	53 382,22
6288	Autres	16 565,00	0,00	0,00	0,00	16 565,00
63512	Taxes foncières	91 500,00	92 000,00	0,00	0,00	-500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 271,00	135 151,60	0,00	0,00	5 119,40
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 000,00	1 898,65	0,00	0,00	101,35
6218	Autre personnel extérieur	6 319,00	5 181,04	0,00	0,00	1 137,96
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	91,00	83,85	0,00	0,00	7,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 249,00	1 222,96	0,00	0,00	26,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	260,00	251,67	0,00	0,00	8,33
6411	Salaires, appointements, commissions	63 106,00	63 557,39	0,00	0,00	-451,39
6413	Primes et gratifications	16 624,00	14 813,29	0,00	0,00	1 810,71
6414	Indemnités et avantages divers	7 047,00	8 124,54	0,00	0,00	-1 077,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 187,00	17 837,52	0,00	0,00	349,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 021,00	13 960,61	0,00	0,00	1 060,39
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 573,00	1 321,97	0,00	0,00	251,03
6458	Cotisations autres organismes sociaux	3 200,00	2 049,11	0,00	0,00	1 150,89
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	700,00	621,00	0,00	0,00	79,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
648	Autres charges de personnel	4 594,00	4 228,00	0,00	0,00	366,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 560,00	12 447,00	0,00	0,00	8 113,00
6531	Indemnités élus	15 030,00	11 944,72	0,00	0,00	3 085,28
6532	Frais de mission élus	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6533	Cotisations de retraite élus	540,00	501,60	0,00	0,00	38,40
6541	Créances admises en non-valeur	4 600,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
6542	Créances éteintes	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,68	0,00	0,00	-0,68
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		386 626,00	298 720,90	0,00	0,00	87 905,10
66	Charges financières (b) (5)	202 740,00	112 868,15	0,00	0,00	89 871,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	201 740,00	112 868,15	0,00	0,00	88 871,85
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	29 300,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	29 300,00	0,00	0,00	0,00	29 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	513 258,78				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 131 924,78	411 589,05	0,00	0,00	720 335,73
023	Virement à la section d'investissement	512 553,56				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	879 872,24	878 712,07			1 160,17
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	510 108,80	510 108,80			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	369 763,44	368 603,27			1 160,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 392 425,80	878 712,07			513 713,73
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 392 425,80	878 712,07			513 713,73
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 624 350,58	1 290 301,12	0,00	0,00	1 234 049,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES
III
A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	951 400,00	690 050,87	0,00	0,00	261 349,13
70611	Redevance d'assainissement collectif	921 600,00	614 760,34	0,00	0,00	306 839,66
7068	Autres prestations de services	0,00	8 458,55	0,00	0,00	-8 458,55
7084	Mise à disposition de personnel facturée	29 800,00	36 454,19	0,00	0,00	-6 654,19
7087	Remboursement de frais	0,00	30 377,79	0,00	0,00	-30 377,79
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	123 300,00	109 106,17	0,00	0,00	14 193,83
741	Primes d'épuration	120 000,00	109 106,17	0,00	0,00	10 893,83
747	Subv. et participat° collectivités	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
76	Autres produits de gestion courante	0,00	1,49	0,00	0,00	-1,49
7588	Autres	0,00	1,49	0,00	0,00	-1,49
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+76+013		1 074 700,00	799 158,53	0,00	0,00	275 541,47
76	Produits financiers (b)	0,00	75,22	0,00	0,00	-75,22
7688	Autres	0,00	75,22	0,00	0,00	-75,22
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 757,05	0,00	0,00	-8 757,05
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	8 692,20	0,00	0,00	-8 692,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	64,85	0,00	0,00	-64,85
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 074 700,00	807 990,80	0,00	0,00	266 709,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	709 505,80	709 505,30			0,50
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	709 505,80	709 505,30			0,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		709 505,80	709 505,30			0,50
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 784 205,80	1 517 496,10	0,00	0,00	266 709,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		740 144,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
2031	Frais d'études	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	103 356,00	14 612,00	41 673,50	47 070,50
21351	Aménagement Bâtimts d'exploitation	7 000,00	5 780,00	0,00	1 220,00
2151	Installations complexes spécialisées	4 200,00	0,00	0,00	4 200,00
21532	Réseaux d'assainissement	8 000,00	3 226,00	0,00	4 774,00
21562	Service d'assainissement	5 606,00	5 606,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	75 550,00	0,00	41 673,50	33 876,50
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	826 366,00	317 851,70	0,00	508 514,30
2315	Installat ⁿ , matériel et outillage technl	826 366,00	317 851,70	0,00	508 514,30
Total des dépenses d'équipement		962 722,00	332 463,70	41 673,50	578 584,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	377 384,00	245 349,39	0,00	132 034,61
1641	Emprunts en euros	296 610,00	164 576,06	0,00	132 033,94
1678	Autres dettes condit ⁿ particulières	80 774,00	80 773,33	0,00	0,67
18	Compte de liaison : affectatⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participatⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00			
Total des dépenses financières		427 384,00	245 349,39	0,00	182 034,61
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 380 106,00	577 813,09	41 673,50	760 619,41
040	Opératⁿ ordre transfert entre sections (5)	709 505,80	709 505,30		0,50
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	709 505,80	709 505,30		0,50
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	12 450,00	12 450,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	140 880,00	46 066,50		94 813,50
13918	Autres subventions d'équipement	556 175,80	650 988,80		-94 813,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 903,00	0,00		18 903,00
2762	Créances transfert droit déduct ⁿ TVA	18 903,00	0,00		18 903,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		728 408,80	709 505,30		18 903,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 108 514,80	1 287 318,39	41 673,50	779 522,91
Pour information		536 858,96			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES
III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	623 706,00	136 887,33	0,00	487 818,67
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	233 890,00	0,00	0,00	233 890,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	194 908,00	18 330,00	0,00	176 578,00
1313	Subv. équipt Départements	194 908,00	117 557,33	0,00	77 350,67
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	54 577,00	0,00	0,00	54 577,00
1641	Emprunts en euros	54 577,00	0,00	0,00	54 577,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		678 283,00	136 887,33	0,00	542 395,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	536 858,96	536 858,96	0,00	0,00
1068	Autres réserves	536 858,96	536 858,96	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	18 903,00	0,00	0,00	18 903,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	18 903,00	0,00	0,00	18 903,00
Total des recettes financières		556 761,96	536 858,96	0,00	18 903,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 234 044,96	672 746,29	0,00	561 298,67
021	Virement de la section d'exploitation	512 553,56			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	879 872,24	878 712,07		1 180,17
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	510 108,80	510 108,80		0,00
28031	Frais d'études	4 144,79	4 144,79		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	280,00	280,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	120,00	120,00		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	25 114,00	25 114,00		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	228,25	228,25		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	31 568,62	31 568,62		0,00
281315	Bâtiments administratifs	9 089,99	9 089,99		0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	63 891,00	63 891,00		0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	167,66	167,66		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	103 829,00	103 829,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 129,84	969,84		1 160,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	19,29	19,29		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	101 505,08	101 505,08		0,00
28154	Matériel industriel	3 668,70	3 668,70		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	3 219,74	3 219,74		0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	6 253,33	6 253,33		0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	7 971,18	7 971,18		0,00
28184	Mobilier	1 024,97	1 024,97		0,00
28188	Autres	5 538,00	5 537,83		0,17
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 392 426,80	878 712,07		513 713,73
041	Opérations patrimoniales (6)	18 903,00	0,00		18 903,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	18 760,00	0,00		18 760,00
2188	Autres immobilisations corporelles	143,00	0,00		143,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 411 328,80	878 712,07		532 616,73

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 646 373,76	1 661 468,36	0,00	1 093 915,40
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2. - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
						Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
						Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature					
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			9 186 583,36									
1641 Emprunts en euros (total)			9 186 583,36									
02DST1019PR	2011	20/03/2012	350 000,00	V	INDEXE	0,000	0,000		T	C	N	A-1
17180FC	14/06/2018	25/12/2018	1 266 810,36	V		0,000	0,000		A	P	N	A-1
404676012PR	2003	30/09/2003	750 000,00	F		0,000	4,490		T	C	N	A-1
4221272	2014	25/06/2015	300 000,00	F		0,000	4,100		A	C	N	A-1
509682013PR	2005	30/06/2005	900 000,00	F		0,000	4,490		T	C	N	A-1
A1714020		25/12/2018	239 150,46	V	LIBOR USD 12 MOIS	0,000	0,000		A	P	N	A-1
ARL20006478	2000	05/08/2000	381 122,54	F		0,000	5,500		T	C	N	A-1
LT050272	2005	03/11/2005	3 000 000,00	V		0,000	0,810		A	P	N	A-1
MON287629EUR	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F		0,000	4,400		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)			0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			1 211 600,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)			1 211 600,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2002-2185	AGENCE DE L'EAU		2004	16/07/2007	1 211 600,00	F		0,000	0,000		A	C	N	F-6
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 398 183,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LCCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			IC-NE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 798 926,24					164 666,06	112 868,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 798 926,24					164 666,06	112 868,15	0,00	0,00
02D5T1019PR	N	0,00	A-1	230 124,12	12,00	F	2,064	2,064	16 754,29	5 114,22	0,00	0,00
17180FC	N	0,00	A-1	1 153 892,73	16,00	F	4,5	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
404676012PR	N	0,00	A-1	461 405,09	13,00	F		0,000	18 166,24	16 155,68	0,00	0,00
4221272	N	0,00	A-1	219 250,90	11,00			0,000	17 464,37	9 706,97	0,00	0,00
609692013PR	N	0,00	A-1	550 716,80	13,50			0,000	21 682,57	19 282,85	0,00	0,00
A1714020	N	0,00	A-1	190 696,24	16,00	F		4,500	0,00	0,00	0,00	0,00
ARL20006478	N	0,00	A-1	30 484,04	1,00	F		0,000	28 863,62	2 675,58	0,00	0,00
LT050272	N	0,00	A-1	1 680 600,00	16,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
MON267629EUR	N	0,00	A-1	1 281 716,32	16,00			0,000	61 734,87	59 932,85	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		161 546,71					80 773,33	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		161 546,71					80 773,33	0,00	0,00	0,00
2002-2165	N	0,00	F-6	161 546,71	2,00	F		0,000	80 773,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 960 472,95					245 429,39	112 868,15	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2002-2185	AGENCE DE L'EAU	1 211 600,00	161 546,71	6	0,00				0,00		0,000	0,00	0,00	2,71
TOTAL (F)		1 211 600,00	161 546,71						0,00			0,00	0,00	2,71
TOTAL GENERAL		1 211 600,00	161 546,71						0,00			0,00	0,00	2,71

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_8_2020-DE
Regu le 29/06/2020

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 796 926,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							1
	% de l'encours							2,71
	Montant en euros							161 546,71

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENTIV
A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année (5)	Profil (5)							Type de taux (7)	Index de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68114 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)		Capital restant au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Taux de taux act. (3)	Type de taux (2)	Index (4)	Taux de taux act. (3)	Type de taux (2)	Index (4)	Taux ncl.	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total				0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	0,00	

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Agence de l'eau n°2002 2185	1 211 600,00	80 773,33	1 61 546,71
BFT n°LT050272	3 000 000,00	0,00	1 680 600,00
CFFL n°MON267629EUR	2 000 000,00	121 667,82	1 281 716,32
Caisse d'Epargne n°4221272/13485	300 000,00	27 171,34	219 290,90
Caisse d'Epargne n°A1714020	239 150,46	0,00	190 696,24
Caisse d'Epargne n°A17180FC	1 266 310,36	0,00	1 153 892,73
Caisse d'Epargne n°ARL20006478	381 122,54	31 539,20	30 484,04
Crédit Agricole n° 404676012PR	750 000,00	34 321,92	461 405,09
Crédit Agricole n°02D5TT019PR	350 000,00	21 868,51	230 124,12
Crédit Agricole n°609692013PR	900 000,00	40 965,42	550 716,84

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Batiments durables	40	12/06/2014
L	STEP - Ouvrages lourds	50	12/06/2014
L	STEP - Ouvrages courants : bassins de décantations, d'oxygénation, ...	30	12/06/2014
L	Plateforme de compostage - Génie civil	12	12/06/2014
L	Plateforme de compostage - Matériels et équipements spécifiques	15	12/06/2014
L	Canalisation, réseaux, ...	50	12/06/2014
L	Pompes, appareils électromécaniques	15	12/06/2014
L	Batiments légers, abris	10	12/06/2014
L	Agencements et Aménagements de batiments, installations électriques et téléphoniques	15	12/06/2014
L	Mobiliers de bureau	10	12/06/2014
L	Matériels de bureau et outillages	5	12/06/2014
L	Matériels informatiques	3	12/06/2014
L	Logiciels	3	12/06/2014
L	Véhicules	6	12/06/2014
L	Matériels classiques	5	12/06/2014
L	Installations de voiries	15	12/06/2014
L	Plantations	10	12/06/2014
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	12/06/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 136 889,80	954 854,69
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		377 384,00	245 349,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	296 610,00	164 576,06
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	80 774,00	80 773,33
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		769 505,80	709 505,30
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	709 505,80	709 505,30
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	954 854,69	41 673,50	536 858,96	1 533 387,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		901 220,00	368 603,27
Ressources propres externes de l'année (a)		18 903,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déductif TVA	18 903,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		882 317,00	368 603,27
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 144,79	4 144,79
2805	Licences, logiciels, droits similaires	280,00	280,00
28121	Aménagement Terrains nus	120,00	120,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	25 114,00	25 114,00
28128	Aménagement Autres terrains	228,25	228,25
281311	Bâtiments d'exploitation	31 568,62	31 568,62
281315	Bâtiments administratifs	9 089,99	9 089,99
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	63 891,00	63 891,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	167,66	167,66
28138	Aménagement Autres constructions	103 829,00	103 829,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 129,84	969,84
281531	Réseaux d'adduction d'eau	19,29	19,29
281532	Réseaux d'assainissement	101 505,08	101 505,08
28154	Matériel industriel	3 668,70	3 668,70
28157	Aménagement matériel industriel	3 219,74	3 219,74
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	6 253,33	6 253,33
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	7 971,18	7 971,18
28184	Mobilier	1 024,97	1 024,97
28188	Autres	5 538,00	5 537,83
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	512 553,56	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	368 603,27	0,00	0,00	536 858,96	905 462,23

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 533 387,15

AR PREFECTURE

030-200034692-20200608-DEL33_8_2020-DE
SABRE - SABRE - CA - 2019
Regu le 29/06/2020

Ressources propres disponibles	IV	905 462,23
Solde	V = IV - II (3)	-627 924,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/01/2019	TRAVAUX POSTE DE RELEVAGE SABRAN	5 606,00	0,00	15
25/06/2019	CAILLEBOTIS - CARMIGNAN	1 300,00	0,00	15
25/06/2019	CAILLEBOTIS - STEP	4 480,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		11 386,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les Immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (l)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV

B1.1

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2016	Mobilier : Véhicule	372,01	Peugeot-Free2move	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019	Mobilier : Véhicule	2 459,43	Peugeot - Free2move	36	2 778,12	2 778,12	463,02	0,00	5 019,26	11 038,52

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint adm principal 2ème cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.
2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 28/03/2018 - concession	SAUR			923 551,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie Intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°33-9/2020 du Conseil communautaire Séance du 8 juin 2020

Date d'envoi de la convocation = 02 juin 2020
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 60
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 8
Nombre de délégués absents : 7

L'an deux mille vingt, le huit juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean Christian REY, Catherine EYSSERIC, Ghislaine COURBEY-TASTEVIN, Michel CEGIELSKI, Ghislaine PAGES, Serge ROUQUAIROL, Claudine PRAT, Christian ROUX, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Gérard CASTOR, Ulric BELANGERE, Fred MAHLER, José RIEU, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Patrick PANNETIER, Florian REYROLLE, Philippe PECOUT, Muriel ROY-CROS, Geneviève CASTELLANE, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN, Jean-Marie DAVER, Josiane PAUTY, Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN, Luc SCHRIVE, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FOURGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Philippe GAMARD, Martine CŒUR, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean ROCHE, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Chantal PESENTI.

Membres du bureau présents suite au décret n°2020-571 du 14 mai 2020 : Michel COULLOMB, Didier DELPI, Robert PIZARD-DESCHAMPS, Bruno TUFFERY, Joëlle CHAMPETIER

Absents ayant donné procuration : Jean-Yves CHAPELET à Sébastien BAYART, Maxime COUSTON à André LOPEZ, Monique GRAZIANO-BAYLE à Michel CEGIELSKI, Karine GARDY à Serge ROUQUAIROL, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Roger CASTILLON à Claire LAPEYRONIE, Catherine CHANTRY à Josiane PAUTY, Fabienne MICHEL à Jean Christian REY.

Absents : Emmanuelle CREPIEUX, Vincent POUTIER, Laurence VOIGNIER, Rémy SALGUES, Denis RIEU, Robert GAUTIER, Gilbert BAUMET.

Secrétaire de Séance : Claire LAPEYRONIE

Objet : Affectation du résultat 2019 du budget SABRE

Considérant le compte administratif 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants (reportés dans le tableau joint en annexe),

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- d'affecter le résultat comme suit :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT DE LA SF VERS LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-536 858,96 €		264 139,97 €	Dépenses 41 673,50 €	-41 673,50 €	-314 392,49 €
FONCT	1 277 003,74 €	536 858,96 €	227 194,98 €	0,00 € Recettes		967 339,76 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2019	967 339,76 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		314 392,49 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		652 947,27 €
Total affecté au c/ 1068 :		314 392,49 €

Les résultats sont repris sur le budget DSP Assainissement.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 8 juin 2020.

Le Président
Jean Christian REY

